

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger U.-P.) : Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Par assant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

Adresse télégraphique : Éconopéen-Paris

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points..... 2 50
 Réclames en 8 points..... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TELEPHONE : Central 46-61

N° 1329. — 52^e volume (8)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 24 Août 1917

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Emission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/coups et dépôts particuliers	Porte-feuille	Avances s' valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France								
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739		3 1/2
1917 9 août.....	5.305	261	20.435	2.580	1.799	1.126		5 1/2
1917 16 août.....	5.307	260	20.459	2.601	1.792	1.129		5
1917 23 août.....	5.308	260	20.469	2.716	1.740	1.127		5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire								
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63		4
1917 31 juillet...	3.003	95	10.066	7.310	13.910	12		5
1917 7 août.....	3.003	100	11.132	7.175	13.790	12		5
1917 15 août.....	3.003	109	11.168	7.601	14.211	12		5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre								
1914 23 juillet...	1.004		733	1.055	841			3
1917 2 juillet...	1.311		1.012	3.219	2.766			5 1/2
1917 9 août.....	1.335		1.009	3.261	2.698			5
1917 16 août.....	1.341		1.001	3.174	2.549			5
DANEMARK — Banque Nationale								
1914 31 juillet...	110		219	24	94	15		6
1917 30 avril.....	242	3	421	67	98	21		5
1917 31 mai.....	252	3	418	72	84	22		5
1917 30 juin.....	276	4	426	100	77	20		5
ESPAGNE — Banque d'Espagne								
1914 10 juillet...	543	730	1.919	498	446	170		4 1/2
1917 4 août.....	1.718	743	2.585	860	430	411		4 1/2
1917 11 août.....	1.741	739	2.597	874	428	405		4 1/2
1917 18 août.....	1.774	739	2.591	906	431	403		4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise								
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130		3 1/2
1917 14 juillet...	4.311	15	1.611	105	125	161		4 1/2
1917 21 juillet...	4.305	15	1.596	111	121	162		4 1/2
1917 28 juillet...	4.330	15	1.611	117	111	158		4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie								
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115		5 1/2
1917 30 juin.....	834	66	4.467	1.101	552	423		5
1917 10 juillet...	835	66	4.545	1.001	566	374		5
1917 20 juillet...	835	65	4.533	924	589	317		5
ROUMANIE — Banque Nationale								
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47		5 1/2
1917 14 janvier...	493	0	1.485	178	210	58		5
1917 21 janvier...	493	0	1.501	209	210	58		5
1917 28 janvier...	493	0	1.514	205	211	58		5
RUSSIE — Banque de l'Etat								
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518		5 1/2
1917 21 juin.....	3.941	341	33.077	5.661	27.372	3.732		6
1917 29 juin.....	3.949	344	33.579	5.834	28.203	3.708		6
1917 6 juillet...	3.948	337	33.932	5.805	28.679	3.824		6
SUÈDE — Banque Royale								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41		5 1/2
1917 31 mai.....	284	6	607	174	334	70		5 1/2
1917 30 juin.....	284	5	652	162	290			5 1/2
1917 31 juillet...	286	5	619	205	327	83		5 1/2
SUISSE — Banque Nationale								
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	20		3 1/2
1917 31 juillet...	339	53	535	133	208	34		4 1/2
1917 7 août.....	344	52	526	149	208	36		4 1/2
1917 15 août.....	344	54	515	177	235	34		4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	25 juillet 1917	1 août 1917	8 août 1917	16 août 1917	22 août 1917
Londres.....	25.224	25.17 1/2	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516	570	570	570	570	570
Espagne.....	500	482.75	662	658.50	657.50	653	649
Hollande.....	208.30	207.56	238	238.50	242.50	243	242
Italie.....	100	99.62	79.50	79.50	77.50	78	77.50
Pétrograd.....	266.67	263	123	125.50	124	121	118.50
Suède.....	138.89	138.25	185.50	194	193.50	192.50	192
Suisse.....	100	100.03	126	128	132.50	130.50	130
Canada.....	518.25		574	575	577	577.50	

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	25 juillet 1917	1 août 1917	8 août 1917	16 août 1917	22 août 1917
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	56.55	132.40	131.70	131.50	130.60
Hollande.....	» flor.	99.64	114.25	114.49	116.41	116.65
Italie.....	» lire.	99.62	79.50	79.50	77.50	77.50
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	46.125	47.0625	46.50	45.375
Suède.....	» cour.	99.46	133.56	139.68	139.32	138.60
Suisse.....	» fr.	100.03	126	128	132.50	130.50
Canada.....	» dol.		410.76	410.95	411.54	411.43

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	24 juillet 1917	31 juillet 1917	2 août 1917	14 août 1917	21 août 1917
Paris.....	25.224	25.18 1/2	27.405	27.425	27.415	27.495	27.495
New-York.....	4.86 1/2	4.871	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Espagne.....	25.22	25.90	20.75	20.78	20.78	20.98	21.10
Hollande.....	12.109	12.125	11.52	11.455	11.41	11.335	11.365
Italie.....	25.22	25.268	34.32	34.40	34.42	35.20	35.35
Pétrograd.....	94.58	95.80	226 1/2	222 1/2	220 1/2	227	225 1/2
Portugal.....	53.28	46.19	32	32	32	32	32
Scandinavie...	18.15	18.24	14.90	14.325	13.90	14.30	14.29
Suisse.....	25.22	25.18	21.95	21.50	21.40	21.175	20.97

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	24 juillet 1917	31 juillet 1917	2 août 1917	14 août 1917	21 août 1917
Paris.....	100 fr.	100.14	92.035	91.97	92.00	91.73
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	121.55	121.37	121.37	120.22
Hollande.....	» flor.	99.87	105.10	105.70	106.10	106.82
Italie.....	» lire.	99.82	73.49	73.32	73.28	71.65
Pétrograd.....	» rou.	98.77	41.76	42.51	42.89	41.67
Portugal.....	» mil.	86.69	60.06	60.06	60.06	60.06
Scandinavie...	» cou.	100.85	121.88	126.76	130.64	126.99
Suisse.....	» fr.	100.17	114.90	117.31	117.86	119.11

Dans l'ensemble, le marché est plus régulier et mieux tenu en clôture qu'il ne l'était dans les premières séances qui ont suivi le « pont » du 15 août. Le chèque sur Londres a coté, sur le marché libre, 27,50 1/2 au plus haut, le 16 août, et 27,25 au plus bas, le 21. On a même baissé ce jour-là jusqu'à 27,20, mais pour des transactions peu importantes. Mercredi, il a clôturé à 27,31. Le câble-transfert sur New-York a évolué entre 5,75 3/4 et 5,77 1/2 ; il clôture au premier de ces deux cours extrêmes. Quant au dollar canadien, il n'a pas été coté depuis le 16, où le cours moyen s'inscrivait à 5,77 1/2. Le change espagnol est plus faible à 6,49 pour une piastre, contre 6,53 le 16 août et 6,54, au plus haut, le 20. Le change hollandais a fléchi d'un point, à 2,42, et le change suisse est également en légère

baisse à 1,30. La demande reste cependant soutenue et il ne paraît pas qu'on doive attendre, de quelque temps encore, une sérieuse amélioration de cette devise. Les journaux de la Confédération ont annoncé la conclusion de l'accord germano-suisse pour la fourniture de charbon et de fer. On sait que l'Allemagne a posé comme condition l'ouverture d'un crédit mensuel de 20 millions de francs, pendant les neuf mois que doit durer la convention. Ce crédit doit être utilisé par l'Allemagne pour soutenir son change dans les pays neutres. Une opération analogue serait négociée avec la Hollande. Les devises scandinaves restent très fermes à des niveaux très élevés : la Suède à 1,92, la Norvège à 1,76 et le Danemark à 1,74 1/2. Le change italien, qui cotait le 10 août 76 1/2, s'est un peu relevé. La cote s'est maintenue à 78 du 16 au 21; le 22, la lire a de nouveau perdu un demi-point et clôture à 77 1/2. Enfin le change russe reste toujours indécis. Après avoir fléchi jusqu'à 1,16, cours moyen, le 21, il s'est relevé à 1,18—1,19 le lendemain.

Le marché du change s'adapte peu à peu aux conditions nouvelles résultant de la circulaire ministérielle dont nous avons reproduit les lignes essentielles dans notre dernière revue. Le premier moment d'émotion passé, les intermédiaires, dont l'esprit patriotique n'est pas obturé par une préoccupation trop exclusive des profits à réaliser, ont compris qu'on ne leur demandait rien que de raisonnable et ils n'ont fait aucune difficulté à se plier à un consigne malheureusement trop tardive. Il subsiste bien encore quelque indécision au regard de certaines opérations, dont on ne sait exactement si elles sont permises ou si elles doivent être considérées comme « indésirables ». Mais la Direction du Mouvement général des fonds ne manquera pas de résoudre au mieux de l'intérêt général et des intérêts privés les cas d'espèces qui lui seront soumis. Evidemment, il vaudrait beaucoup mieux que nous ne fussions pas obligés de recourir à ces restrictions et réglementations. Nul, plus que nous, ne désirerait que l'on pût laisser aux transactions une absolue liberté. Mais nous sommes en guerre et nous y sommes depuis trois ans; voilà ce qu'il ne faut pas oublier. Si nous ne voulons pas affaiblir notre résistance financière, il faut que nous sachions accepter une discipline d'économie, dans le domaine du change comme dans les autres domaines. Et ici l'économie doit se traduire par une sélection dans les emplois de nos disponibilités à l'étranger. La circulaire du ministre des Finances ne vise pas à autre chose qu'à établir un aménagement de nos ressources de change mieux adapté aux dures nécessités du moment. Il est possible qu'à l'expérience on s'aperçoive qu'il y a lieu de retoucher certains points des instructions premières, de modérer certaines restrictions, d'en renforcer au contraire certaines autres. C'est le devoir de tous d'aider à l'établissement d'un *modus vivendi* qui impose le minimum de gêne en procurant le maximum de résultats. La bonne volonté du Trésor est acquise; sous condition toutefois que les propositions soumises tiennent compte des énormes difficultés auxquelles il doit faire face pour assurer notre crédit monétaire.

La mise en vigueur des prohibitions d'importation va d'ailleurs aider dans cette lourde tâche. Il faut espérer que l'on tiendra la main à ce que de trop nombreuses dérogations ne rendent pas inopérantes les mesures prises dans cet objet. Que l'on donne satisfaction aux réclamations lorsqu'elles seront pleinement justifiées, soit; mais qu'on ne laisse pas s'établir un régime de dérogations généralisées, sous la pression de certaines influences, d'autant plus pressées à se mettre au service d'intérêts individuels qu'elles n'ont pas de responsabilité. Au sujet de ces prohibitions, le ministre des Finances fait connaître que les dé-

lais du 31 juillet pour l'expédition vers la France et du 16 août pour l'arrivée en France — délais qui avaient été fixés pour la libre importation des marchandises prohibées — ne s'appliquent pas aux marchandises dont la justification de paiement avant le 31 juillet sera présentée au service des Douanes avant dédouanement. Il n'y aurait lieu de demander une autorisation spéciale d'entrée que si ces justifications n'étaient pas acceptées.

Les pourparlers engagés entre la Banque Nationale Suisse et la Banque Néerlandaise, en vue de conclure des arrangements permettant aux commerçants hollandais ayant des paiements à faire en Suisse, d'effectuer leurs remises en francs au taux normal du change, ont pris fin. La Banque Néerlandaise fournit les francs suisses moyennant production de la facture ou autre justification agréée. Il y aurait un arrangement du même genre en préparation avec la Banque d'Espagne.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	24 juillet 1917	31 juillet 1917	7 août 1917	14 août 1917	21 août 1917
Paris	5.184	5.164	5.764	5.764	5.774	5.784	5.774
Londres	4.864	4.874	4.764	4.764	4.764	4.764	4.764
Berlin	95.28	95.06	»	»	»	»	»
Amsterdam	40.195	»	41 1/4	41 3/4	42 1/2	42	41 1/2

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	24 juillet 1917	31 juillet 1917	7 août 1917	14 août 1917	21 août 1917
Paris	100 fr.	100.27	89.94	89.90	89.80	89.65	89.68
Londres	100 liv.	100.19	97.91	97.91	97.91	97.91	97.91
Berlin	100 mk	99.67	»	»	»	»	»
Amsterdam	100 flor.	»	102.77	102.93	104.80	104.49	103.87

Changes sur Londres à

(Cours moyen du mardi)

	15 juillet 1914	31 juillet 1917	7 août 1917	14 août 1917	21 août 1917
Alexandrie	97 21/32	97 7/16	97 3/8	97 3/8	97 3/8
Pétrograd	95 80	221 3/4	218 3/4	227	225 1/2
Rio-de-Janeiro	15 7/8	13 1/32	13 1/32	13	13 1/4
Valparaiso	9 3/4	12 1/2	12 17/32	13	13

Cable transfert

	15 juillet 1914	31 juillet 1917	7 août 1917	14 août 1917	21 août 1917
Bombay	1.3 31/32	1.4 9/32	1.4 9/32	1.4 9/32	1.4 9/32
Calcutta	1.3 31/32	1.4 9/32	1.4 9/32	1.4 9/32	1.4 9/32
Hong-Kong	1.10 5/16	2.7 1/4	2.7 7/8	2.9 1/8	2.10 1/2
Shanghai	2.5 3/4	3.10 1/2	3.11 1/4	4.1	4.3
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	49 7/8	49 1/2	49 3/8	49 3/8
Montevideo	51 3/32	53 3/4	53 5/8	53 3/4	53 3/4
Singapour	2.3 15/16	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64
Yokohama	2.0 3/8	2.1 5/8	2.1 5/8	2.1 5/8	2.1 5/8

Variations du mark à

	10 juillet 1917	17 juillet 1917	24 juillet 1917	31 juillet 1917	7 août 1917	14 août 1917	21 août 1917
New-York (1) (pair : 95 3/8)	»	»	»	»	»	»	»
Amsterdam (pair : 59 3/8)	»	»	»	»	»	»	»
Cours	33 525	34 50	33 75	33 75	33 70	33 40	33 825
Parité	58 57	58 21	56 95	56 95	56 87	56 36	57 08
Perte %	43 43	41 79	43 05	40 05	43 13	43 64	42 92
Genève (pair : 123 47)	»	»	»	»	»	»	»
Cours	64 30	65 30	63 40	63 50	63 25	62	62 40
Parité	52 08	52 89	51 35	51 44	51 23	50 22	50 54
Perte %	47 92	47 11	48 65	48 56	48 77	49 78	49 46

Le change sur Vienne à Genève est coté 39 75, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 62 45 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	21 fév. 1917	21 mars 1917	21 avril 1917	21 mai 1917	21 juin 1917	21 juillet 1917	21 août 1917
Cours de l'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	37 3/4	35 7/8	37 1/8	37 7/8	39 5/8	39 13/16	44 3/4
Escompte hors banque	5 7/32	4 1/2	4 13/16	4 23/32	4 5/8	4 25/32	4 25/32

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

Semaine glorieuse d'offensive : à Verdun, nous avons repris en quelques jours toutes les positions conquises par les Allemands du 20 février au 14 juin 1916, leur faisant près de 8.000 prisonniers; dans les Flandres, l'avance franco-anglaise continue à progresser en brisant la résistance acharnée de l'ennemi. Sur l'Isonzo, nos alliés italiens annoncent 13.000 prisonniers, et sur le front oriental l'offensive austro-allemande paraît stabilisée. Comme pour se venger de leur insuccès, nos ennemis envoient presque quotidiennement zeppelins et avions sur l'Angleterre, où malheureusement ils font des victimes et des dégâts. Ils ajoutent ainsi à l'horreur de leurs atrocités, sans que cela puisse contribuer à une solution quelconque; c'est peut-être leur moyen de rassurer l'opinion publique allemande, qui doit être quelque peu inquiète du grignotement du front occidental.

La note du pape aux belligérants a fait beaucoup de bruit; désavouée dans les pays de l'Entente, elle a reçu un meilleur accueil de l'autre côté du Rhin. Dans un discours qu'il vient de prononcer devant la grande Commission du Reichstag, le chancelier Michaelis a approuvé l'initiative du pape en ces termes :

« Je peux dire cependant que l'Allemagne n'a point inspiré la démarche du pape. C'est là une vérité que notre situation diplomatique et militaire suffirait à prouver. Nos sympathies sont acquises naturellement à toute tentative sincère de paix. C'est pourquoi nous approuvons les efforts faits par le pape en vue de terminer la guerre mondiale. »

Il a, toutefois, reconnu que « néanmoins, il n'y a chez nos ennemis aucun signe de désir de paix ». C'est nous rendre hommage involontairement, et montrer combien l'Entente est unie pour imposer au germanisme brutal la paix du Droit et de la Liberté, et non une paix boiteuse sur la base : ni annexions, ni indemnités.

En Russie, sous l'impulsion énergique de Kerensky, la situation s'améliore petit à petit, et la réorganisation commence dans toutes les branches de la finance, des transports, du commerce. Au sujet de la Conférence de Stockholm, le chef du Gouvernement provisoire a déclaré qu'il considère comme une question d'honneur sa fidélité aux traités passés avec la France et l'Angleterre, et que, quelles que soient les décisions prises à Stockholm, elles ne pourraient modifier son attitude en ce qui concerne les susdits traités. Il a maintenu son point de vue premier, à savoir que la Conférence est une affaire de partis et non pas celle du Gouvernement. Nicolas II et la famille impériale ont été transportés à Tobolsk, en Sibérie, sur l'ordre du Gouvernement provisoire.

Stockholm, que de congrès, de comités, n'aurait-tu fait réunir, que de discussions suggérées ! Toutefois, un revirement significatif se produit. Nous avons dit la semaine dernière la stupeur de l'Angleterre lorsqu'elle apprit que le Congrès du parti ouvrier, réuni à Londres le 10 août, avait décidé, à une écrasante majorité de 1.296.000 voix, d'envoyer des délégués à Stockholm, et la démission de M. Henderson, qui en

fut la conséquence. Or, le 21 août, changement complet d'attitude : le Labour Party n'a voté la motion qu'à une majorité de 3.000 voix. Cette majorité dérisoire semble sonner le glas de la Conférence de Stockholm, en ce qui concerne tout au moins la représentation ouvrière britannique. Beaucoup de gens inclinent à le penser. En tout cas, le Gouvernement britannique ne modifiera en aucune circonstance sa décision en ce qui concerne les passeports, qu'il a décidé de refuser.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Les armées alliées, sur le front occidental et sur le front italien, ont prononcé ces derniers jours de victorieuses offensives contre les positions ennemies qui cèdent sous le martèlement des artilleries et surtout devant le courage de nos soldats.

Une nouvelle bataille de Verdun a été déclenchée le 20 août dernier. Dès les premières heures, tous les objectifs étaient atteints. Sur le front nord de Verdun, nos troupes ont enlevé sur les deux côtés de la Meuse les défenses ennemies sur un front de 18 kilomètres et sur une profondeur qui dépasse en de nombreux points 2 kilomètres. Sur la rive gauche, nous tenons en particulier le bois d'Avocourt, les deux sommets du Mort-Homme, les bois des Corbeaux et de Cumières. Sur la rive droite, nous sommes emparés de la cote Talou, Champ, Champneville, la cote 344, la ferme de Mormont, la cote 240, au nord de Louvemont.

Le lendemain, la bataille a continué aussi âpre et s'est déroulée également à notre avantage. Nos troupes ont enlevé la cote de l'Oie en entier et le village de Regnéville, sur la rive gauche de la Meuse, conquis Samogneux et tout un système de tranchées fortifiées qui relie ce village à la cote 344 sur l'autre rive.

Toutes les contre-attaques que tenta l'ennemi furent chaque fois rejetées et nous avons conservé partout le terrain conquis. Le 22 au soir, le chiffre des prisonniers faits par nous atteignait plus de 6.700 et un important butin était tombé entre nos mains.

Dans les Flandres et en Artois, la bataille d'artillerie est toujours très vive. La lutte a revêtu mercredi dernier un caractère d'extrême violence vers la route d'Ypres à Menin, où les Allemands ont fait des efforts acharnés pour conserver la possession de hauteurs. Mais sur ce point nos alliés anglais réussirent néanmoins à avancer leur ligne.

En Artois, par des coups de boutoir répétés, les troupes britanniques avancent vers Lens, dont ils ont atteint les abords immédiats sur le côté ouest.

La onzième bataille de l'Isonzo a commencé dès le 20 août. Depuis Plava jusqu'à la mer, après avoir traversé rapidement la première ligne ennemie complètement détruite, les troupes italiennes ont fait fortement pression sur l'adversaire. Elles se sont emparées de Selo et des premières fortifications commandant la route de Trieste. Après trois jours d'offensive, plus de 13.000 prisonniers autrichiens étaient déjà dénombrés.

L'offensive allemande paraît définitivement enrayée sur le front du nord de la Roumanie. Cependant au sud, dans la région de Focsani, nos alliés ont dû abandonner quelques positions devant la pression de Mackensen.

On annonce aux dernières nouvelles que des prodromes d'offensive allemande sont signalés dans la région de Riga. Le général Letchisky, le vainqueur de la Bukovine en 1916, vient d'ailleurs d'être nommé commandant de l'armée russe du Nord.

QUESTIONS DU JOUR

La Question des Engrais chimiques

Les nombreuses lettres du front et de l'arrière que nous avons reçues, relativement à nos études sur l'agriculture, expriment unanimement l'opinion qu'un relèvement de notre production agricole, correspondant à l'ensemble de nos besoins, ne pourra être réalisé que par le renvoi à la terre d'un nombre suffisant d'agriculteurs appartenant aux vieilles classes mobilisées, et par la mise à la disposition de la culture, à des conditions de prix abordables, des engrais chimiques qui lui font absolument défaut depuis le début des hostilités.

En ce qui concerne le projet de renforcement de la main-d'œuvre agricole professionnelle que nous avons été les premiers à réclamer, nous savons que, malgré les graves difficultés qu'il comporte, il est en excellente voie; mais la question des engrais chimiques nécessaires à l'agriculture est beaucoup plus compliquée, car la guerre en a arrêté à la fois la fabrication en France et l'importation de l'étranger. Cependant et grâce à l'Office spécial que M. E. Roux, l'éminent directeur du service de la répression des fraudes, a organisé sous les auspices du Comité consultatif créé par M. Fernand David, des résultats pratiques seront bientôt obtenus.

Les principaux engrais chimiques employés par l'Agriculture française se divisent en deux grandes catégories : 1° les engrais phosphatés, comprenant les phosphates naturels, les scories de déphosphoration, les superphosphates, etc.; 2° les engrais azotés subdivisés eux-mêmes en nitrate de soude, sulfate d'ammoniaque, engrais azotés synthétiques, etc.

Les deux sortes d'engrais, employés à des époques et à des usages différents, tendent vers le même but : accroissement de la production sans augmentation proportionnelle des frais d'exploitation.

La première catégorie a pour matière première le phosphate naturel dont la Tunisie et l'Algérie ont produit 3.746.000 tonnes en 1913, sur lesquelles la France en importa 940.000. Cet apport, ajouté à une production intérieure de 335.000 tonnes, nous permit de fabriquer au profit de notre agriculture 1.920.000 tonnes de superphosphate de chaux, auxquelles vinrent se joindre 102.000 tonnes importées. Soit un total de plus de 2 millions de tonnes.

En 1916, la production de nos deux grandes colonies n'a été que de 2.047.000 tonnes, sur lesquelles nos importations ont à peine absorbé 285.900 tonnes ne représentant, après transformation, que 350.000 tonnes de superphosphate, contre 2.022.600 en 1913. Ces deux chiffres expliquent, en partie, le déficit que notre récolte de froment subira en 1917.

Mais, à la suite des travaux du Comité consultatif que préside M. Monis, et sur l'intervention de l'Académie d'agriculture et de nos grandes Associations agricoles, M. de Monzie, sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande, a décidé d'organiser un transport régulier des phosphates algériens et tunisiens, en utilisant, enfin, les navires revenant sur lest, après avoir ravitaillé les flottes alliées et l'armée d'Orient.

M. Loucheur ayant, de son côté, promis à M. Fernand David de fournir aux usines de transformation, et à prix coûtant, l'acide sulfurique nécessaire pour convertir en superphosphate le phosphate naturel ainsi importé, on peut considérer la question des engrais phosphatés comme partiellement résolue pour la prochaine campagne.

Il n'en est malheureusement pas de même pour

les engrais azotés dont la France, avant la guerre, employait annuellement 465.000 tonnes, sur lesquelles le nitrate de soude figurait pour 350.000 tonnes et le sulfate d'ammoniaque pour 90.000. Le nitrate de soude nous venait exclusivement du Chili; quant au sulfate d'ammoniaque — qui possède les mêmes propriétés fertilisantes que le nitrate — nous en fabriquions environ 75.000 tonnes et nous importions le surplus.

En 1913, notre agriculture utilisa plus de 80 % de nos importations nitrifiées : soit environ 290.000 tonnes, sans parler du sulfate d'ammoniaque; et comme, selon M. E. Roux, l'emploi de 100 kilos de nitrate augmente le rendement en blé de 350 kilos de grains et de 500 kilos de paille, on arrive à cette conclusion que l'utilisation des mêmes 290.000 tonnes pendant la campagne agricole actuelle aurait pu relever notre production de froment de 10 millions de quintaux et celle de la paille de 14.500 000 quintaux.

M. Viollette, qui est responsable du ravitaillement général, et M. Joseph Thierry, qui lui fournit l'or pour payer ses achats de produits alimentaires étrangers, en auraient été particulièrement heureux.

C'est grâce au large emploi des engrais chimiques — et particulièrement du nitrate de soude et du sulfate d'ammoniaque dont elle consommait respectivement 750.000 et 460.000 tonnes par année — que l'Allemagne a pu accroître, en moins de vingt ans, sa production agricole de plus de 60 %.

Elle tirait, comme nous, son nitrate du Chili, mais le blocus l'ayant privée de cette précieuse matière première, elle a demandé à son industrie chimique de trouver les produits synthétiques pouvant remplacer le salpêtre chilien dont sa fabrication d'explosifs, moins encore que son agriculture, ne pouvait être privée.

Deux groupes : l'un constitué par la *Deutsche Bank* et l'autre par la *Badische*, ont répondu à l'appel du gouvernement impérial dès le commencement de 1915 et, à la fin de 1916, les résultats obtenus par les deux groupes semblaient suffire aux besoins militaires de nos ennemis.

Mais, d'après M. Matignon, l'agriculture allemande a été privée d'engrais azotés depuis le début des hostilités : d'où ses très mauvaises récoltes de 1915 et de 1916. La récolte de 1917 — nous le savons de source sûre — sera aussi très fortement déficitaire, bien que depuis quelques mois l'ammoniaque fabriqué par synthèse, dépassant les demandes des poudreries de guerre, les agriculteurs allemands aient pu en recevoir d'importantes quantités.

Quoi qu'il en soit, les journaux d'Outre-Rhin ont célébré comme une grande victoire nationale l'application des procédés synthétiques qui ont permis à l'Allemagne de se passer à jamais du nitrate du Chili, car M. Matignon estime que le groupe de la *Badische* pourra livrer le sulfate d'ammoniaque, en quantité illimitée, à un prix de revient de 0 fr. 75 par kilog. d'azote, alors qu'avant la guerre le kilog. d'azote du nitrate de soude chilien revenait en Europe à 1 fr. 20.

En France, M. E. Roux a calculé que du 1^{er} juillet 1916 au 30 juin dernier, 60.000 tonnes de nitrate du Chili ont seulement été livrées à l'agriculture par la seule maison qui peut, à l'heure actuelle, importer ce produit au compte de l'industrie privée.

Le chiffre de nos importations nitrifiées a été naturellement beaucoup plus élevé, mais sauf les 60.000 tonnes en question tout a été absorbé par nos industries de guerre.

La véritable raison de l'extrême pénurie de nitrate de soude, dont souffre actuellement notre pro-

duction agricole, provient des difficultés de son transport.

En effet, le stock visible flottant à la côte chilienne était de 718.315 tonnes au 31 décembre 1916, contre 480.129 tonnes au 31 décembre 1913. Il y a donc beaucoup de nitrate disponible au Chili, mais les bateaux destinés à l'amener dans les ports français font défaut, parce que le gouvernement chilien ne veut pas utiliser, pour ce transport, les vapeurs allemands, dans lesquels environ 600.000 tonnes de ce salpêtre sont actuellement emmagasinées.

Dans cette occurrence, à quel parti faut-il s'arrêter pour donner à notre agriculture — à un prix raisonnable — l'engrais azoté qui lui manque? A celui que le blocus a imposé par force aux Allemands. Cela revient à dire que nous devons demander à notre industrie chimique, que les nécessités de la guerre ont si puissamment développée, de remplacer le nitrate de soude par du sulfate d'ammoniaque, sulfate que plusieurs de nos grandes usines peuvent fournir à très bon marché, car ayant déjà réussi à fabriquer par des procédés nouveaux, d'invention française, d'énormes masses d'hydrogène et d'azote chimiquement purs, elles seront facilement en mesure de produire l'ammoniaque synthétique à des conditions de prix de revient plus favorables encore que celles annoncées pour l'ammoniaque allemand.

En résumé, l'exemple de l'Allemagne prouve qu'on peut remplacer le nitrate de soude soit par la cyanamide (procédé de la *Deutsche Bank*) obtenu par fixation de l'azote de l'air sur du carbure de calcium, soit par l'ammoniaque synthétique (procédé Haber exploité par la *Badische*), résultant d'une combinaison d'azote et d'hydrogène sous pression à haute température.

D'après les renseignements qui viennent de nous être donnés, notre chimie industrielle a trouvé mieux que les procédés allemands : que le ministre de l'Armement, réalisant par anticipation une partie du programme économique d'après guerre, qu'il nous a récemment exposé, en profite pour créer immédiatement une vaste production de sulfate d'ammoniaque qui lui permettra de réduire progressivement ses importations de salpêtre chilien et de venir pratiquement en aide à notre agriculture.

EDMOND THÉRY.

Le Problème de la Viande en France

M. G. Moussu, le savant professeur de pathologie bovine à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, a fait à l'Académie d'Agriculture, dans sa séance du 25 juillet dernier, une communication du plus haut intérêt sur le problème de la viande en France. En voici les principaux éléments :

Le cheptel national a été mis à contribution dans des proportions excessives, le ravitaillement en viandes étrangères a été compromis par la crise générale des transports maritimes et le danger des sous-marins; nous n'avons pas encore de flottille frigorifique suffisante pour subvenir à nos propres besoins d'importation, voilà la situation.

Pourquoi est-elle précaire? Pour de multiples raisons, dont la principale est celle de n'avoir pas su, ni voulu prendre en temps opportun les décisions nécessaires.

On exigera des renoncements qui seront acceptés par devoir, mais ce sera le tribut payé à l'imprévoyance administrative. Si des nécessités impérieuses obligent à en arriver à la mise en application de la carte de viande, il le faudra bien, mais que l'on n'oublie pas que toute restriction exagérée

dans l'alimentation ne pourra qu'affaiblir nos forces de résistance et de production.

Y a-t-il mieux à faire? Je le crois, et ce n'est pas aujourd'hui que je l'indiquerai pour la première fois, puisque depuis 1911, dès les premières crises de vie chère, je n'ai cessé de poursuivre le même but.

Que l'on évite d'abord les grands gaspillages, les grosses pertes de viandes qui se produisent chaque année, en permanence, mais plus particulièrement durant les saisons chaudes, par la faute de la routine, de l'insouciance et de notre défaut d'organisation, et l'on aura déjà trouvé une partie de la solution que l'on désire.

Les Etats-Unis ont réalisé un abaissement de 20 à 25 p. 100 sur le prix de la viande, en transformant leur commerce de bétail sur pied, en commerce de viandes abattues. Nos ennemis ont depuis longtemps réalisé le même progrès. Pourquoi donc nos administrations ne s'engagent-elles pas dans la même voie? Est-ce que leur ignorance est ancrée au point de risquer de nous faire sombrer, sans qu'il soit possible de leur imprimer une orientation nouvelle, même dans la période critique que nous traversons?...

S'il en était ainsi, ce serait à désespérer de l'avenir, et moins que jamais personne ne saurait y consentir.

Si la population doit accepter et subir les épreuves que lui imposent les fautes du passé, soit; mais nous avons le devoir de secouer et au besoin de bousculer l'inertie des bureaux administratifs; nous avons le droit de dénoncer l'insuffisance ou l'inanité des mesures proposées, celui de demander une réforme des lois, règlements et coutumes qui nous étouffent et risquent de nous faire succomber.

Tous les jours, depuis l'été, des animaux, bœufs, moutons ou porcs meurent dans les wagons à destination de la Villette; tous les jours des centaines ou des milliers de kilogrammes de viandes sont saisis aux Halles centrales pour avarie, parce que les transports ont été trop longs, les retards trop nombreux, la température trop élevée, le temps trop orageux, etc. Et cela dure depuis toujours, et le public réclame depuis toujours, mais les administrations restent sourdes à tous les appels.

En 1913, en année normale, le nombre des animaux morts en cours de route, à destination des abattoirs de la Villette, a été de :

Bœufs	Veaux	Moutons	Porcs
146	88	778	612

Depuis lors, ces chiffres n'ont fait qu'augmenter, ce qui se conçoit, avec les difficultés de transports :

Années	Bœufs	Veaux	Moutons	Porcs
1914.....	369	124	896	1.788
1915.....	251	126	689	1.842
1916.....	280	225	721	1.035

Et pour les six premiers mois de 1917, ces pertes ont été de :

	Bœufs	Veaux	Moutons	Porcs
1 ^{er} janv. au 1 ^{er} juillet..	330	209	665	1.029

Pour ces six premiers mois, les pertes sèches ont donc été à peu près aussi fortes que durant les années précédentes.

C'est par milliers de francs que cela se chiffre tous les jours, et l'indifférence impassible de nos administrations publiques paraît satisfaite de son effort lorsqu'elle a enregistré ces pertes quotidiennes pour en signaler le total en fin d'année!

On rationne les consommateurs, mais on laisse perdre par négligence, indifférence, routine et ignorance des milliers et des milliers de kilogrammes de viande qui s'en vont enrichir les industries de l'équarrissage. Les administrations civiles et les administrations militaires sont également respon-

sables et coupables, et cependant que de fois la solution logique leur a été présentée, exposée et justifiée dès avant la guerre !

Que faut-il pour éviter ces dommages répétés et continus ?

1° Construire des abattoirs industriels régionaux, avec frigos qui, *prenant le bétail sur place*, permettront le désencombrement de nos lignes de chemins de fer, assureront la bonne utilisation de *tous* les sous-produits de boucherie, la bonne conservation de *toutes* les viandes, feront disparaître *toutes* les causes de pertes sèches.

2° Mettre en service régulier, dans tous les trains d'approvisionnement, des wagons frigorifiques capables de bien conserver jusqu'à destination *toutes* les denrées périssables, quelle que soit la durée du trajet parcouru ou l'importance des retards subis.

Il faudra bien que la Villette soit transformée un jour, avec adjonction d'un grand frigorifique, relié aux voies ferrées. On aurait pu commencer par un entrepôt en attendant le reste. Ce vœu reste aussi justifié aujourd'hui qu'il y a trois ans.

Je vous demanderai de bien vouloir lui renouveler votre approbation, si vous le jugez utile.

D'ailleurs, que ces entrepôts frigorifiques, pour viandes congelées et pour viandes réfrigérées, soient construits à la Villette, à Vaugirard ou ailleurs, peu importe, pourvu qu'ils soient à proximité de nos grandes lignes, à proximité du chemin de fer de ceinture, et raccordés directement à ces voies ferrées.

Le jour où Paris possèdera de larges entrepôts frigorifiques et des réserves, il ne connaîtra plus les fluctuations de la spéculation, il n'aura plus le crève-cœur de voir passer à l'équarrissage des animaux ou des viandes qui auraient pu figurer dans les boucheries les plus luxueuses de ses différents quartiers, il connaîtra la régularité des cours et la sécurité du lendemain.

Au point de vue économique, le fonctionnement du ravitaillement militaire en viandes fraîches est encore plus défectueux que le ravitaillement civil.

Quels sont actuellement les procédés de travail pour ce ravitaillement en viandes fraîches ?

Je ne crois pas qu'il soit possible d'en imaginer un plus compliqué, plus encombrant, ni plus onéreux à tous points de vue :

1° Au départ, la réquisition du bétail se fait par des Commissions de ravitaillement, et l'on sait à quels abus et quelles réclamations les pratiques de ces Commissions ont donné lieu ;

2° Au deuxième échelon ce bétail réquisitionné est expédié par voie de chemin de fer vers les *parcs de groupement*, dont l'effectif peut être fort variable (exemple : centre de Lisieux). Ces parcs de groupement sont les parcs d'attente et l'attente peut y être fort longue, avec toutes ses conséquences ;

3° Au troisième échelon, le bétail passe du parc de groupement, toujours par chemin de fer, à la *station magasin* ou *l'entrepôt de bétail* dont l'effectif devient fixe. C'est l'entrepôt de réserve.

4° De l'entrepôt de bétail où le séjour est régulier et plus limité, les animaux sont ensuite dirigés sur une *gare régulatrice*, représentant un centre de dispersion et de distribution ;

5° Enfin ces animaux arrivent dans les *gares de ravitaillement* et plus loin les *centres d'abats* : centres d'armées ou centres divisionnaires, près du front.

S'il m'était permis de résumer en un schéma les pérégrinations imposées à ce bétail de ravitaillement, je dirais que des animaux ramassés dans la région du Havre, par exemple, sont envoyés d'abord au parc de groupement de Lisieux ; de là, ils sont réexpédiés au bout d'un temps variable à la station-magasin d'Elbeuf ou l'entrepôt de bétail de Saint-Pierre-du-Vauvray, pour être dirigés ensuite, après séjour limité, sur la gare régula-

trice de Troyes ou toute autre, et être enfin dispersés vers les gares de ravitaillement et les centres d'abat du front.

J'ai signalé ci-dessus l'importance des pertes chez les animaux à destination de la Villette, qui ne font qu'un seul voyage ; je ne puis chiffrer celles des transports militaires, mais il est aisé d'en deviner l'importance.

On déplore la crise des transports ! Comment n'existerait-elle pas si, dans de multiples services on procède le long des lignes de chemins de fer, à des trimballements (il n'y a pas d'autre expression plus exacte à employer), aussi injustifiés que ceux qui viennent d'être énumérés.

Pour transporter des viandes abattues, il faut quatre à cinq fois moins de wagons que pour transporter du bétail vivant ; l'économie est d'importance en temps de crise, et elle devient considérable si l'on songe que l'on économiserait encore le fourrage nécessaire à ce bétail ambulante, ainsi que le déplacement des wagons destinés à le transporter.

Si l'on achète du bétail pour l'alimentation des troupes, tout aussi bien que pour le civil, c'est qu'il présente au moment de cet achat les conditions requises pour pouvoir être abattu.

Pourquoi ne pas l'abattre et l'entreposer tout de suite ?

Sait-on quelle est la conséquence des déplacements et des séjours multiples de bétail dans les parcs d'armée ? Une perte de 10 à 25 p. 100 en moyenne dans le rendement, avec viande de mauvaise qualité, abstraction faite du prix de revient de la nourriture et de tous les frais supplémentaires.

C'est de l'argent semé le long des routes, il ne fructifiera pas ; nous nous croyons toujours trop riches en abandonnant à des mains prodigues la gestion de nos intérêts les plus immédiats.

Et il faut s'acheminer vers la quatrième année de guerre pour avoir à enregistrer ces pénibles constatations.

En résumé, pour qui connaissait l'importance de nos ressources et l'étendue de nos moyens, un seul fait s'en dégage : Si nous sommes dans une situation difficile sous le rapport des approvisionnements en viandes, c'est la conséquence de notre inorganisation. Nous payons les erreurs des administrations que notre indolence excessive nous a permis de tolérer. Une réaction même trop tardive ne peut avoir que des effets salutaires.

J'estime que durant la saison d'hiver et, en attendant mieux, de novembre à avril, il serait parfaitement possible de ravitailler le front en viandes abattues à l'arrière, même en se servant de wagons non frigorifiques, *sous la condition expresse* que ces viandes soient transportées suspendues, dans les conditions où elles se trouvent à l'étal des boucheries.

Il existe, pour cette suspension, des modèles de châssis mobiles, pliants et extensibles, pouvant s'adapter à tous les wagons et permettant, dès maintenant, de réaliser ces essais.

Ce serait une amorce dans la voie de progrès qui s'imposent de jour en jour avec plus de nécessité.

La communication de M. Moussu, très applaudie, par l'Académie, a été renvoyée à la Section d'Economie des Animaux afin qu'elle puisse faire l'objet d'une discussion approfondie dans la première séance après la rentrée.

Un Discours de M. Albert Thomas

Dimanche dernier, des Français ont inauguré à Caen, des hauts fourneaux français, par quoi il apparaît nettement qu'il y a quelque chose de changé en France.

Nous avons été bien longtemps — des siècles —

avant de nous aviser qu'il y avait, en Normandie, des richesses métallurgiques. Nous étions, en somme, excusables pendant toute la période où le monde entier ignorait l'immense valeur de la métallurgie. Depuis une trentaine d'années, il était enfin entré dans les cerveaux des civilisés que la production métallurgique est la base de toute la puissance d'un Etat, de sa puissance industrielle, financière, militaire — et même morale. Sitôt que cette conviction fut universelle... les Allemands ont découvert et exploité nos richesses minières de Normandie.

Nous venons de nous offrir une première revanche : nous leur avons enlevé cette exploitation et la continuons à notre compte — au profit de la Défense nationale. Mais cela constituera un bel étonnement pour ceux qui feront plus tard une histoire industrielle de la France, que pour mettre en valeur une des plus merveilleuses richesses de notre sol nous ayons dû d'abord la reprendre à l'ennemi qui s'en était emparé chez nous-mêmes.

Si à l'heure actuelle, nous ne sommes pas encore maîtres chez l'ennemi nous sommes redevenus déjà maîtres chez nous-mêmes. La victoire vient par étapes : celle que nous venons de franchir n'est pas de petite importance. Elle signifie que c'en est fini avec la sournoise absorption économique que le Boche avait organisée chez nous et que désormais, nos richesses naturelles ne seront plus une arme pour lui contre nous, mais resteront entre nos mains l'instrument de notre force, de notre expansion et de notre indépendance.

Donc, dimanche dernier, la Société normande de métallurgie a allumé son premier haut fourneau, en présence de M. Albert Thomas, ministre de l'armement, de M. Loucheur, sous-secrétaire d'Etat des fabrications de guerre, de M. Henry Chéron, sénateur, etc... Tous les directeurs, ingénieurs et ouvriers cordialement confondus, symbolisaient la communauté de tous les Français dans le travail pour la Défense nationale. Les agriculteurs et les ouvriers des autres industries assistaient en grand nombre à cette fête inaugurale comme s'ils avaient voulu constituer, en réduction, une image complète de la France unie dans une même pensée et organisée dans un même effort. Le ministre socialiste présidant cette fête de la grande industrie, achevait de donner à la solennité son étiquette d'union sacrée.

Un autre enseignement se dégageait encore de toute cette joyeuse activité : une mentalité nouvelle nous est venue et il apparaît clairement que nous allons enfin remplacer la mortelle habitude des restrictions et des taxations par une vivifiante méthode de production intense. A l'organisation de l'apathie et de la paresse va, enfin, succéder celle du travail et de la production. L'esprit de guerre nous vient. Nous nous apprêtons par lui de grands triomphes pendant la paix.

Au banquet où la Chambre de Commerce de Caen avait réuni, après la fête, toutes les hautes personnalités présentes, M. Albert Thomas a prononcé un discours qui a mérité les louanges de tous les bons Français, à quelque parti qu'ils appartiennent. Socialiste, il a eu le courage de rappeler les immenses services que la grande industrie a rendus au pays et à la cause matérielle et morale des ouvriers ; invité des grands patrons, il a franchement vanté les incomparables bienfaits que la sagesse et le patriotisme des ouvriers avaient valus à la patrie et à la civilisation entière. C'est bien célébrer et pratiquer l'union nationale.

Le ministre de l'Armement a commencé par rendre hommage à la grande victoire industrielle :

« Autant qu'il est permis à cette heure d'être joyeux, abandonnons-nous à cette joie de première réalisation. Pour nous, n'est-ce pas une victoire ?

« Nous avons allumé la première batterie de fours à coke il y a huit mois environ ; nous avons allumé aujourd'hui le premier haut fourneau.

« Le deuxième haut fourneau nous est promis pour novembre, l'aciérie pour novembre ou, si j'en crois M. Loucheur, pessimiste par devoir, au moins pour janvier ; et M. Schneider pouvait déjà, ce matin, évoquer le jour où, à travers l'usine complètement établie, parfaite, ce ne serait plus par des chemins d'inauguration ministérielle hâtivement tracés et recouverts du sable dérobé aux chantiers, mais par de larges routes définitives que nous pourrions passer d'atelier en atelier. »

Ces victoires industrielles, qui sont la condition de la victoire militaire, ne se remportent pas sans de rudes efforts, nous a assuré M. Albert Thomas :

« Pour la main-d'œuvre, pour les matières premières, même au point de vue moral, nous connaissons les pires difficultés. Pour réaliser pleinement le programme que nous avons conçu, nous aurons besoin de toute notre énergie, de tout notre courage....

« J'ai connu, dans notre ministère de l'armement, des heures diverses. Près de moi, dans la simplicité du premier effort, quelques collaborateurs immédiats, quelques amis, m'aidèrent à réagir contre le vieil esprit bureaucratique et routinier ; comme moi, ils firent confiance à l'industrie du pays ; comme moi, ils estimaient, en lui rendant les hommes, en lui donnant du matériel, qu'on pouvait demander à son initiative un magnifique effort. Les premiers programmes de munitions furent établis et lancés.

« Ce fut le temps de la Direction générale des fabrications de l'artillerie, où M. Claveille apportait à notre petit organisme du début, le concours des organisations publiques qu'il connaissait, concours des chemins de fer, ingénieurs, contremaîtres, dessinateurs, qui vinrent renforcer le petit comité que j'avais groupé autour de moi.

« Et enfin ce fut à son tour le sous-secrétariat des fabrications de guerre. Depuis, ce fut mon ami, M. Loucheur, qui, avec ses admirables qualités personnelles d'intelligence, d'initiative, de décision et d'administrateur, nous apportait la collaboration de nouveaux contingents d'hommes d'action, d'ingénieurs de l'industrie privée, de financiers déjà groupés autour de lui. Ce fut notre direction de la main-d'œuvre, où vinrent se concentrer tous les efforts de la vie ouvrière. »

Si un pareil effort a pu réussir et produire les admirables résultats dont on n'a constaté à Caen, qu'une faible partie, c'est que la collaboration confiante de tous a fécondé le travail de chacun : gouvernement, administration et industriels ont été animés des mêmes sentiments : un dévouement complet de tous et une confiance réciproque.

Nous tenons à donner, dans son texte même, la fin du discours de M. Albert Thomas, où le ministre exalte l'union sacrée : « Plus j'ai cherché à comprendre la situation actuelle, malgré toutes ces difficultés, malgré les interpellations falacieuses de certains, plus j'accrois la certitude que c'est par la pratique de l'union nationale que nous devons conduire notre navire à la victoire.

« L'après-midi que j'adressais dans ce sens à mes camarades ouvriers, je le renouvelle aujourd'hui devant vous. Après les nécessités de défense nationale auxquelles nous avons dû obéir et satisfaire depuis trois ans nous devons demain satisfaire aux nécessités non moins impérieuses de production et de prospérité.

« A cette œuvre comme à l'autre, la classe ouvrière devra collaborer et collaborera, j'en ai la certitude, sans hésitation ni réserve. Elle s'associera à l'effort de production nationale et elle nous donnera ainsi l'autorité nécessaire pour vous demander à vous, industriels, je ne dirai pas des sacrifices, je ne dirai pas des concessions, mais les

ententes qui lui permettront de travailler en toute confiance et sécurité. Sur ces bases, j'en suis sûr, notre accord sera complet, la classe ouvrière sait en effet qu'il n'y a pas de réforme sociale possible dans un pays vaincu, ni même dans un pays épuisé, fatigué, faible économiquement. C'est par l'activité économique, c'est par les initiatives audacieuses que cette prospérité peut être assurée... »

Aucunes paroles ne furent jamais plus vraies. L'ouvrier au moins autant que le patron, a une nécessité impérieuse de la victoire. Plus on a besoin d'améliorer son sort et plus on doit souhaiter de voir se réaliser l'unique condition qui le permettra : la victoire qui, seule, nous donnera la liberté de développer dans la liberté la prospérité économique de tous, du bien-être de chacun.

Georges BOURGAREL.

Compagnie du Chemin de fer du Nord

Dans le rapport présenté par le Conseil d'administration à l'assemblée générale le 30 avril dernier, il est dit qu'un heureux changement vient enfin de se produire dans l'état du réseau de la Compagnie du Chemin de fer du Nord. Grâce à la vaillance de nos alliés et de notre armée, quelques sections de lignes ont été reconquises. Ce n'est encore qu'une très faible partie du réseau dont la Compagnie est dépossédée depuis trente-trois mois. Mais elle y trouve l'espoir d'une reprise complète et prochaine et il lui appartient, comme à son personnel, de se réjouir, après tant de pertes et de souffrances.

Sur la partie du réseau, la moins importante, qui n'est pas occupée par l'ennemi, l'exploitation est poursuivie par l'autorité militaire, conformément aux dispositions de la loi du 28 décembre 1888. Elle dispose, à cet effet, de tout le personnel et de toutes les ressources du réseau sans aucune restriction. L'organisation du service des chemins de fer, en temps de guerre, ayant pour base la division des réseaux avec leurs commissions militaires distinctes, c'est la Compagnie du Nord, avec la Compagnie de l'Est, qui doit pourvoir à tous les mouvements dans la zone des armées, et qui ainsi supporte presque entièrement tout le poids de la guerre.

Les dépenses de premier établissement et celles rattachées à ce compte s'élevaient ensemble, au 31 décembre 1916, à 2.530.339.182 fr. 32. Ces dépenses étaient, au 31 décembre 1915, de 2.410.812.341 fr. 90 c. L'augmentation pendant le dernier exercice a été de 119.526.840 fr. 42. Les détails, pour toutes ces dépenses, comme en 1914 et 1915, particulièrement en ce qui concerne le matériel roulant, le mobilier, l'outillage et les approvisionnements, seront susceptibles des modifications que les événements auront pu faire subir aux existences précédemment constatées.

Le compte des approvisionnements présente une augmentation de 21.184.769 fr. 67, qui résulte principalement du relèvement du prix de toutes les matières. Le compte des participations aux diverses entreprises de chemin de fer auxquelles la Compagnie a prêté son concours financier, est en diminution de 321.274 fr. 04 par suite du jeu normal des amortissements.

Le domaine privé immobilier de la Compagnie présente actuellement une dépense totale de 33.222.507 fr. 21. Ce chiffre comprend les immeubles acquis en vue d'une incorporation ultérieure à la Concession pour une somme de 23.925.513 fr. 70. Le Domaine privé immobilier proprement dit ne représente ainsi qu'une dépense d'acquisition de 9.296.993 fr. 51, y compris les cités et maisons ouvrières. Le domaine privé mobilier figure dans les écritures, au 31 décembre 1916, pour un total de 4.935.834 fr. 73.

L'ensemble du domaine privé, immeubles et incorporels à la concession, autres immeubles et valeurs mobilières, représente ainsi un chiffre global de 38.158.341 fr. 94.

La réserve statutaire reste à son maximum de 3.000.000 de francs. La réserve extraordinaire a été portée, au 31 décembre 1916, à la somme de 43.124.314 fr. 20. Le montant des réserves spéciales pour le service des pensions de retraite du Règlement de 1891 a été ramené à 105.870.018 fr. 94, par suite de l'excédent des charges annuelles sur les ressources annuelles, qui a été, en 1916, de 4 millions 508.618 fr. 11. Pour maintenir le montant de cette réserve au chiffre antérieur de 110.378.637 francs 05, il a été proposé de lui attribuer une somme égale, qui sera fournie par le solde de 3.880.867 fr. 86 de la provision antérieurement constituée, et, pour le surplus, soit 627.750 fr. 25, par une imputation au compte d'Exploitation.

Les retenues et allocations pour la Caisse des retraites se sont élevées, pendant l'exercice, à la somme de 14.802.200 fr. 03, à laquelle s'ajoute l'excédent des ressources annuelles sur les charges, soit 3.602.152 fr. 96. Le solde de ces retenues et allocations au 31 décembre 1915 étant de 79 millions 711.597 fr. 79, le solde au 31 décembre 1916 atteint ainsi le chiffre de 98.115.950 fr. 78. Le montant de la réserve pour le service des pensions pour accidents est de 11.833.188 francs, et le fonds des pensions de la loi du 28 décembre 1911 atteint la somme de 7.826.934 fr. 70.

Les ressources réalisées en vue de couvrir les dépenses de premier établissement ci-dessus ont été portées, au 31 décembre 1916, à la somme de 2.428.899.348 fr. 30. Ces ressources atteignaient, au 31 décembre 1915, le chiffre de 2.339.888.574 fr. 63, l'accroissement est donc de 89.010.773 fr. 67.

Il a été émis dans le public : 49.421 obligations série A 3 %, 7.638 obligations série B 3 %, 1.808 obligations série C 2 1/2 %, 1.966 obligations série D 4 % et 103 373 obligation série E 5 %. Le produit brut de ces émissions s'est élevé à 68.533.530 francs. Il a été créé, en outre, 46.683 obligations 5 % affectées à la caisse des retraites du règlement de 1911, 1.560 obligations 5 % pour le Fonds des pensions de la loi du 28 décembre 1911, représentant ensemble une somme nette de 21.629.982 fr. 71.

Mentionnons aussi l'ouverture d'un nouveau crédit de 300 millions pour faire face à des imputations et dépenses à prévoir au compte de premier établissement dans un temps plus ou moins rapproché.

Le montant des recettes sur l'ensemble du réseau, d'après les encaissements des gares, les acomptes reçus pour les transports militaires et la partie des règlements de comptes avec les administrations des chemins de fer français et étrangers qui a pu être effectuée, s'élève à la somme de 244.531.918 fr. 06, présentant sur les recettes de l'exercice 1915 une augmentation de 72.875.079 fr. 98 et se répartissant comme suit :

	Francs
Voyageurs.....	+ 184.693 72
Grande vitesse.....	+ 4.881.099 03
Petite vitesse.....	+ 7.704.052 35
Bestiaux et voitures.....	+ 20.984 »
Recettes diverses de l'Exploitation.....	+ 513.112 04
Produits divers en dehors du trafic.....	+ 260.195 42
Transports de Guerre.....	+ 59.352.911 42

Les dépenses, d'autre part, se sont élevées, d'après les décaissements et les débits constatés, et sous les mêmes réserves que ci-dessus, à la somme totale de 201.096.769 fr. 12, se répartissant comme il suit :

	Francs
Administration centrale.....	22.102.001 20
Exploitation.....	51.914 862 85
Traction et Matériel.....	110.675.094 51
Travaux et Surveillance.....	16.405.910 76

De même que pour l'exercice 1915, tous ces

chiffres, notamment en ce qui concerne la division « Traction et Matériel » et la division « Travaux et Surveillance », laissent des arriérés d'entretien, de réparation et de réfection qu'on ne saurait actuellement évaluer. L'élévation sans cesse croissante du prix de toutes les matières, particulièrement du charbon et de tous les métaux, nécessite en France, comme il a été fait partout à l'étranger, un prompt relèvement des tarifs, qui permettra de rétablir un équilibre indispensable entre les recettes et les dépenses et les charges des Compagnies de chemin de fer.

Les résultats du compte unique d'exploitation de la ligne d'Amiens à Rouen, à raison de la participation de l'Ouest-Etat, se présentent comme suit :

	Francs
Recettes.....	19.995.500 28
Dépenses.....	14.138.114 78
Produit net.....	5.857.385 50

La part de la Compagnie du Nord, dans ce produit net, soit les deux tiers, est de 3.904.923 fr. 67.

Après déduction des résultats de la ligne d'Amiens à Rouen, le produit net de l'ensemble des lignes du réseau du Nord se détermine ainsi :

	Francs
Recettes.....	224.536.417 78
Dépenses.....	186.958.654 34
Produit net.....	37.577.763 44

Il y a lieu d'ajouter le bénéfice résultant de l'exploitation du service maritime postal entre Calais et Douvres, soit.....

4.175 29

Et les deux tiers du produit net de la ligne d'Amiens à Rouen, soit.....

3.904.923 67

Le produit net est ainsi de.....

41.486.862 40

Il faut retrancher la perte sur l'exploitation des deux Ceintures de Paris, qui est de 267.469 fr. 40, et la perte à prévoir sur les participations de la Compagnie dans diverses entreprises de chemins de fer des pays envahis, qui paraît devoir s'élever à 602.338 fr. 12 ; ces deux sommes forment un total de 869.807 fr. 52, lequel, retranché du produit net, ramène le résultat du compte unique à 40 millions 617.054 fr. 88.

Pour l'exercice 1916, les prélèvements à opérer, dans ces conditions, sur le produit net résultant du compte d'exploitation sont les suivants : charges effectives des intérêts et de l'amortissement des emprunts, autres charges de capital et intérêts et amortissement des actions, 117.393.645 francs 94, plus une somme de 20 millions destinée à compléter le revenu des actions, ce qui fait un total de 137.393.645 fr. 94.

Dans les conditions qui ont été ci-dessus rappelées, la disponibilité de l'exercice 1916 peut se déterminer de la façon suivante : de la somme de 137.393.645 fr. 94, couverte comme il vient d'être expliqué par le produit net du compte unique d'exploitation et par l'imputation au compte de premier établissement, il y a lieu de déduire la somme nécessaire pour assurer le service des intérêts et de l'amortissement des obligations et des autres charges de capital et la somme nécessaire à l'amortissement des actions, soit 109.617.461 fr. 94.

Le reliquat 27.776.184 francs constitue la disponibilité de l'exercice 1916. Sur cette disponibilité, il y a lieu de prélever une somme de 22.476.184 francs, représentant un dividende de 44 francs par action entière et un dividende de 28 francs par action de jouissance. Le solde 5.300.000 francs a été laissé à la disposition du Conseil pour être appliqué provisoirement au règlement des comptes concernant les lignes Nord-Belges. Le report à nouveau du précédent exercice, joint au reliquat de l'exercice 1916, forme un solde de 8.824.901 fr. 06.

Nous ne doutons pas qu'après la guerre, la

France saura traiter la Compagnie du Nord d'une manière digne des malheurs dont elle est aujourd'hui, plus qu'aucune autre, victime pour la défense de la patrie, et pour le dévouement avec lequel elle s'y consacre tout entière.

Les dévastations odieuses dont la région du Nord a eu à souffrir et pourra souffrir encore rendront plus difficiles et plus longs les efforts à faire pour la restauration de ces malheureux départements. Mais, dit le rapport, que serait la France, au point de vue économique et commercial, si les industries minières, métallurgiques, textiles du Nord et de l'Est ne devaient pas se relever ? On peut donc prévoir, avec une entière confiance, qu'à ce relèvement nécessaire la Nation entière contribuera de toute sa volonté et de toute sa puissance.

F. MODAU.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Bons de la Défense Nationale. — Tout Français a, dans les circonstances actuelles, le devoir absolu d'économiser et de mettre ses économies au service de la Nation. Les Bons de la Défense Nationale lui en donnent le moyen ; ils n'immobilisent les capitaux engagés que pour peu de temps et rapportent un intérêt très avantageux.

Voici à quels prix on peut les obtenir :

Prix net des Bons de la Défense nationale (Intérêt déduit)

Somme à payer pour avoir un Bon remboursable dans

Montant des Bons	3 mois	6 mois	1 an
100.....	99 »	97 50	95 »
500.....	495 »	487 50	475 »
1.000.....	990 »	975 »	950 »
10.000.....	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000.....	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000.....	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les Bons de la Défense nationale partout : agents du Trésor, percepteurs, bureaux de poste, agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de crédit et leurs succursales, dans toutes les banques et chez les notaires.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	16 août 1917	23 août 1917
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse.....	3.270.143.999	3.272.608.981
à l'Étranger.....	2.037.108.485	2.037.108.485
Or.....	5.307.252.477	5.309.717.466
Argent.....	260.390.178	260.330.834
	5.567.642.655	5.570.048.300
Disponibilité à l'étranger.....	714.456.347	717.050.902
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	1.552.998	883.706
Portefeuille Paris { Effets Paris.....	266.877.073	223.359.005
Effets Étranger.....	1.737.721	1.393.439
Effets du Trésor.....	107.352	208.979
Portefeuilles des succursales.....	349.047.912	342.450.710
Effets prorogés { Paris.....	523.068.182	522.744.119
Succursales.....	651.501.166	650.268.688
Avances sur lingots à Paris.....	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succursales.....	»	»
Avances sur titres à Paris.....	577.772.797	578.950.852
Avances sur titres dans les succursales.....	538.414.121	534.626.092
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	10.900.000.000	11.025.000.000
Avances temporaires au Trésor public.....	5.000	5.000
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	2.795.000.000	2.810.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	99.141.154	99.141.154
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	42.210.481	42.210.492
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.....	7.866.358	8.360.300
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.137	8.407.137
Divers.....	552.535.580	551.065.194
Total.....	23.927.178.721	24.016.028.825

PASSIF	16 août	23 août
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Réserves (Loi du 17 mai 1834.....)	10.000.000	10.000.000
Ex-banques département. mobilières (Loi du 9 juin 1857.....)	2.980.750	2.980.750
Réserve immobilière de la Banque.....	9.125.000	9.125.000
Réserve spéciale.....	4.000.000	4.000.000
Billets au porteur en circulation.....	8.407.444	8.407.444
Arrages de valeurs déposées.....	20.458.824.865	20.468.567.525
Billets à ordre et récépissés.....	36.505.084	49.104.065
Compte courant du Trésor.....	80.459.008	3.686.448
Comptes courants de Paris.....	80.459.136	17.901.360
Comptes courants dans les succursales.....	1.543.070.330	1.635.287.484
Dividendes à payer.....	1.058.284.125	1.080.412.427
Escompte et intérêts divers.....	6.390.973	6.154.113
Récompte du dernier semestre.....	26.659.656	30.193.859
Divers.....	23.177.053	23.177.053
Total.....	464.664.595	476.080.267

Comparaison avec les années précédentes

	28 août 1913	30 juillet 1914	26 août 1915	24 août 1916	23 août 1917
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.410.3	6.583.2	12.950.2	16.376.0	20.468.6
Encaissé or.....	3.447.8	4.141.3	4.266.3	4.808.0	5.309.7
— argent.....	633.1	625.3	366.7	339.3	260.3
Portefeuille.....	1.478.9	2.444.2	2.335.9	1.843.8	1.741.3
Avances aux partic. à l'Etat.....	722.5	743.8	587.2	1.180.0	1.126.4
Compt. cour. Trésor.....	200.0	200.0	6.500.0	8.600.0	11.225.0
— partic.....	338.6	382.6	69.0	158.5	17.9
Taux d'escompte.....	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Contre la spéculation. — Le *Journal officiel* du 20 août 1917 a publié un arrêté pris par le ministre du Ravitaillement pour essayer d'enrayer les entreprises de spéculation dont se rendent coupables beaucoup d'intermédiaires peu consciencieux.

L'arrêté stipule que dans chaque chef-lieu de canton où n'existe encore aucun organisme de contrôle, il pourra être institué un comité de surveillance des prix sous la présidence du maire ou de son représentant. Ce comité est composé de quatre commerçants ou commerçantes, dont un représentant des Sociétés coopératives, et de quatre consommateurs, dont deux représentants des organisations ouvrières. Tous ces membres sont nommés par le Conseil municipal.

Ces comités auront pour mission d'étudier les conditions du marché, de se rendre compte des prix de revient et de signaler à l'autorité administrative tout intermédiaire qui réaliserait un bénéfice exagéré.

Ils porteront spécialement leur attention sur les denrées contrôlées, telles que céréales, son, pâtes alimentaires, malt et bières, chocolat, vins, etc.

Les comités n'ont pas le droit de plainte directe au procureur de la République. Les plaintes pourront seulement être proposées au sous-préfet ou au préfet.

Tous les dossiers de plainte devront comporter un procès-verbal de l'audition de l'intermédiaire intéressé, qui devra être convoqué devant le comité pour expliquer le détail de ses prix de revient, des frais de transport et de ses frais généraux.

Les divers comités pourront aussi, le cas échéant, être constitués en comités d'approvisionnement, et chargés par le Conseil municipal d'assister le maire dans la gestion des magasins de vente municipaux.

Dans le cas où le ministère du Ravitaillement serait amené à faire des répartitions directes de certaines denrées, il sera également fait appel à leur intermédiaire.

Les divers comités pourront correspondre, en cas de nécessité, directement avec le ministre.

Toutes les communications motivées par le présent arrêté seront adressées au ministère sous le timbre du service des fraudes, des spéculations et des accaparements.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 15 août, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis.....	69.537.000
Dette de l'Etat.....	41.015.400
Autres garanties.....	7.484.900
Or monnayé et en lingots.....	51.087.000
Total.....	69.537.000

Département de Banque

Capital social.....	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	45.510.000
Dépôts divers.....	126.959.000
Traites à sept jours et diverses.....	17.000
Solde en excédent.....	3.520.000
Total.....	190.558.000
Garanties en valeurs d'Etat.....	56.541.000
Autres garanties.....	101.976.000
Billets en réserve.....	29.492.000
Or et argent monnayé en réserve.....	2.549.000
Total.....	190.558.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets public*	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements*	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
27 juin 1917	57.535	39.399	164.290	145.496	36.586	22.26	5 %
4 juillet	55.242	40.203	172.252	156.580	33.490	19.44	»
11 —	53.432	39.930	168.191	154.066	31.952	18.98	»
18 —	53.193	39.518	172.466	158.153	32.125	18.56	»
25 —	53.129	39.737	173.455	159.494	31.842	18.35	»
1 ^{er} août	52.456	40.477	173.556	161.095	30.429	17.53	»
8 —	53.394	40.366	177.889	164.507	31.478	17.68	»
15 —	53.636	40.045	172.469	158.517	32.041	18.57	»

Le commerce extérieur britannique en juillet 1917.

Un changement vient d'être apporté dans la compilation des résultats mensuels du commerce extérieur britannique, changement qui fausse complètement la valeur de comparaison. Avant le mois de juillet, les statistiques du *Board of Trade* ne comprenaient pas les marchandises, autres que les produits alimentaires, dont l'importation et l'exportation avaient pour chef le gouvernement. Dorénavant il n'en sera plus ainsi et les résultats mensuels comprendront toutes les marchandises importées ou exportées aussi bien par l'Etat que par le public, excepté toutefois les exportations pour les besoins des armées anglaises sur les différents théâtres de la guerre.

De cette modification il résulte une augmentation beaucoup plus grande des importations que des exportations, ainsi qu'il appert des chiffres suivants :

	Juillet		Différence	Pourcentage
	1916	1917		
	(Millions de francs)			0/0
Importations.....	1.918	2.254	+ 336	+ 17.6
Exportations.....	1.158	1.246	+ 88	+ 7.6
Réexportations.....	197	114	- 83	- 41.9
Balance des importations	563	894	+ 331	+ 58.8

Ainsi, tandis que les importations du mois de

juillet montrent une plus-value de plus de 336 millions et demi de francs, ou 17,6 %, les exportations n'ont avancé que de 87 millions et demi de francs, ou 7,6 %, pendant qu'une diminution de 83 millions 1/4 de francs des réexportations formaient une augmentation totale de près de 331 millions 1/4 de francs de la balance débitrice qui atteint 894 millions de francs pour le mois dernier seulement.

	7 mois finissant le 31 juillet		Différence	Pourcentage
	1916	1917		
	(Millions de francs)			0/0
Importations.....	13.767	14.760	+ 993	+ 7.2
Exportations.....	7.203	7.524	+ 321	+ 4.5
Réexportations.....	1.551	1.271	- 280	- 18.0
Balance des importations.	5.013	5.965	+ 952	+ 19.0

La balance des importations, pour les sept premiers mois de l'année atteint donc 5.965 millions de francs, ou 952 millions de francs de plus que pendant la même période de 1916 ; si bien qu'au mois de juillet de 1917 est imputable plus du tiers de l'augmentation de la balance des importations.

RUSSIE

Bilan de la Banque de Russie. — Le dernier bilan de la Banque de Russie, arrêté au 1/14 août 1917, se compare ainsi avec le précédent :

	23 ju./5 août 1917		Comparaison
	1917	1917	
	(Millions de roubles)		
Actif :			
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines).....	1.293	1.295	+ 2
Or à l'étranger.....	2.308	2.308	»
Billon d'argent et de cuivre.....	124	124	»
Effets escomptés.....	580	356	- 224
Bons du Trésor à court terme	11.394	11.767	+ 373
Crédit pour achats de marchandises pour les besoins de l'Etat.....	»	301	+ 301
Prêts sur titres.....	1.353	1.826	- 27
— sur marchandises.....	54	52	- 2
— aux institutions de crédit populaire.....	70	71	+ 1
— agricoles.....	20	20	»
— industriels.....	11	11	»
— aux Monts de Piété.....	19	19	»
Effets protestés.....	1	1	»
Titres appartenant à la Banque	278	287	+ 9
Compte Emprunt de la Liberté.....	»	»	»
Divers.....	172	178	+ 6
Solde du compte des succurs.....	1.111	852	- 259
Total.....	18.788	18.968	+ 180
Passif :			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1)	13.916	14.125	+ 209
Capital.....	55	55	»
Dépôts.....	35	32	- 3
Comptes courants du Trésor.....	206	284	+ 78
— spéciaux et consignations.....	818	614	- 204
— courants des particul.....	2.278	2.389	+ 111
Mandats non acquittés.....	61	66	+ 5
Intérêts sur les opérations de l'exercice.....	638	652	+ 14
Sommes transitoires et divers.....	781	751	- 30
Total.....	18.788	18.968	+ 180

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 23 juillet/5 août, à 118.558.000 roubles, et, au 1/14 août 1917, à 130.636.000 roubles.

La réorganisation des chemins de fer russes. — Au cours d'une réception donnée par le ministre des communications en l'honneur de la mission amé-

ricaine des chemins de fer qui parcourt la Russie depuis deux mois, M. Yureneff, ministre des travaux publics, a dit que les efforts combinés du personnel des chemins de fer russes et des membres de la mission américaine et surtout l'application de certaines méthodes américaines ont permis d'utilisation d'une série de mesures qui font espérer que, d'ici peu, les voies ferrées russes seront en mesure de reprendre un service normal et régulier.

Le ministre a ajouté que le gouvernement russe va prendre des mesures afin de rétablir le trafic sur la ligne du Transsibérien, de manière à ce qu'elle puisse transporter tous les produits dont la Russie a besoin et que l'Amérique lui expédiera via Vladivostock.

Le programme économique de la nouvelle Russie.

— Dans un rapport extrêmement important, et exposé devant le conseil économique du gouvernement provisoire, le professeur Bernadsky vient de tracer les grandes lignes de la politique économique de la Russie nouvelle.

M. Bernadsky déclare dans son rapport que le gouvernement provisoire peut difficilement se considérer comme lié par les décisions prises à la conférence économique de Paris et qui ont été inspirées par des conceptions politiques ; car la solution du problème économique est, pour la Russie, la condition même de son existence.

La Russie, ayant besoin de soutenir par tous les moyens son industrie, le protectionnisme s'impose à elle avec un maximum d'exportations et un minimum d'importations, de manière à établir une balance équitable ; il faut que le contrôle et la régularisation de l'industrie russe continuent sévèrement après la guerre et qu'un contrôle incessant soit établi sur les échanges extérieurs.

Emprunts russes. — Un communiqué officiel de Petrograd fait savoir que les résultats des trois journées dites de l'Emprunt, consacrées à la propagande patriotique et à des ventes publiques en faveur de l'Emprunt national, dépassent tous les espoirs des organisateurs.

Les premiers relevés sont de plus de 35 millions de roubles et nombre d'organisations n'ont pas encore pu fixer exactement leurs recettes. Les manifestations similaires organisées dans les grandes villes russes auraient, selon les renseignements déjà arrivés, produit des sommes également considérables. En outre de fortes souscriptions privées et des versements importants, effectués par des unités combattantes de l'armée et de la marine continuent à affluer.

D'autre part, le journal ministériel *Torgovo Promyshlennaja Gazeta* écrit qu'en raison des nécessités actuelles, il est probable que le Gouvernement va recourir à l'émission d'un important emprunt à lots. Une commission spéciale va être désignée pour étudier la question. L'emprunt, en principe, porterait sur une somme de 2 milliards à 3 milliards de roubles. La valeur nominale des titres serait peu élevée.

Projet d'un nouvel impôt sur les transports en Russie.

— Le ministre des Finances de Russie a proposé récemment au Gouvernement provisoire le relèvement de l'impôt sur les voyageurs et les bagages. Il fait remarquer dans l'exposé de son projet que l'impôt existant n'a pas soulevé de grandes plaintes dans le public-voyageurs et que dans les deux dernières années cet impôt rapporta des sommes appréciables et dont on avait grand besoin. En 1915, les recettes provenant de cette source s'élevèrent, en effet, à 50 millions de roubles, et en 1916 à 75 millions. C'est l'urgence de nouvelles ressources qui engage le ministre à proposer le relèvement de 50 % de l'impôt existant, dont il évalue le rendement additionnel à 76 millions de roubles.

Un relèvement analogue est également proposé en ce qui concerne le trafic-marchandises. En 1916, l'impôt sur ce trafic rapporta au Trésor 143 millions de roubles, et le relèvement proposé donnerait 70 millions de plus. Sans pouvoir préciser la durée pendant laquelle ces impôts devront continuer à être appliqués, le ministre pense cependant qu'il ne faudra guère songer à les supprimer qu'un an au moins après la fin de la guerre.

On sait que depuis l'entrée en vigueur du relèvement général de 15 % des tarifs de chemins de fer au 1^{er} janvier 1917, il avait été décidé que l'impôt de guerre sur les transports serait supprimé à fin 1917. On voit que les nécessités financières créées par la guerre obligent, au contraire, dès maintenant à augmenter cet impôt et à en prolonger l'application.

Mentionnons, d'autre part, que les Compagnies privées de chemins de fer trouvant insuffisante, en raison de la hausse constante des dépenses d'exploitation, la majoration de 15 % des tarifs introduite le 1^{er} janvier 1917, ont demandé au Gouvernement d'opérer un nouveau relèvement sur un pourcentage déterminé des tarifs-voyageurs aussi bien que marchandises. Cette demande a été soumise d'urgence à l'étude d'une commission spéciale présidée par M. Giattistof, directeur du Département des chemins de fer, avec la participation de délégués du ministère des Voies de Communication.

ÉTATS-UNIS

Le deuxième emprunt de guerre américain.

Dans la proposition qu'il a soumise à la Commission des Voies et Moyens de la Chambre, M. Mac Adoo demande l'émission d'un emprunt à 4 0/0 s'élevant à 7 milliards 538.940.000 dollars, qui ne sera grevé qu'avec des impôts de surcharge sur les revenus et sur les excédents des bénéfices de guerre.

Il s'agirait de pourvoir à un supplément de quatre milliards de dollars comme avances aux alliés et à l'amortissement de l'emprunt 3 1/2 0/0 de trois milliards. Les souscriptions seraient reçues en dehors des banques, dans tous les bureaux et magasins de nouveautés, etc.

On annonce, d'autre part, que le gouvernement américain a avancé 40 millions de dollars à l'Italie et 5.900.000 dollars à la Belgique. Le total des sommes avancées à ce jour s'élève à près de 2 milliards de dollars, soit plus de 10 milliards de francs.

Le mouvement des métaux précieux. — Le département du commerce de Washington vient de publier les chiffres des importations d'or et d'argent aux États-Unis pendant l'année fiscale qui a pris fin le 30 juin. Ce sont les plus considérables dont l'histoire économique et financière du monde ait jamais fait mention.

Le mouvement total d'or et d'argent entre les États-Unis et les pays étrangers pendant ce dernier exercice a été de 1.382.380.745 dollars, soit près de 7 milliards de francs.

Les importations d'or ont atteint 977.176.026 dollars (4.885 millions de francs), et celles d'argent 35.003.563 dollars (175 millions de francs).

Les exportations d'or ont été de 291.921.225 dollars (1.460 millions de francs), et celles d'argent de 78 millions 279.931 dollars (391 millions de francs).

L'importation nette d'or aux États-Unis dans l'année fiscale 1916-1917 a donc été de 685.254.801 dollars (3.426 millions de francs). Elle n'avait été dans l'année 1916 que de 403.759.733 dollars (2.019 millions de francs).

Le programme agricole des États-Unis. — Le gouvernement américain annonce l'élaboration d'un programme agricole de guerre immédiat permettant une augmentation de la superficie ensemencée, de manière à produire, dans les circonstances

les plus favorables, un milliard 250 millions de boisseaux de blé et 83 millions de boisseaux de seigle.

Le programme propose l'ensemencement de 47.337.000 acres de blé d'hiver produisant les 880 millions de boisseaux nécessaires pour l'année 1918.

La superficie d'ensemencement du blé de printemps reste indéterminée; mais si elle égale celle de 1917, elle produirait dans les meilleures circonstances 350 millions de boisseaux.

Un fort accroissement de la production de blé sera indispensable pour empêcher un grave déficit des substances de blé panifiables en cas de gelées précoces qui endommageraient la récolte actuelle, laquelle est déjà en retard.

En outre, le ministre de l'alimentation annonce que la récolte du froment au Canada et aux États-Unis est en déficit de quatre cent millions de boisseaux sur la quantité de blé que le nord de l'Amérique devait fournir aux alliés et aux neutres européens. Il faudrait à ceux-ci 577 millions. Or, l'excédent laissé par la consommation du Nord-Amérique est de 208 millions, puisque les États-Unis, avant de penser aux approvisionnements des neutres, gardent ce qui leur est indispensable à eux-mêmes. D'où le déficit.

Le ministère recommande aux Américains de substituer chaque semaine et par tête une livre d'autres céréales à une livre de froment, réduisant ainsi la consommation de celui-ci de 5 à 4 1/2.

L'excédent nord-américain en autres céréales servant surtout à nourrir les animaux est de 950 millions de boisseaux; il en faut aux alliés 67 1/2 millions.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 15 août 1917, accuse, sur celui du 7 août 1917, les variations suivantes :

	7 août 1917	15 août 1917	Compar.
	(En millions de marks)		
Encaisse or.....	2.408	2.408	»
— argent.....	80	87	+ 7
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	546	547	+ 1
Portefeuille d'es-compte.....	11.032	11.369	+ 337
Avances.....	10	14	+ 4
Portefeuille titres....	130	152	+ 22
Circulation.....	8.906	8.934	+ 28
Dépôts.....	5.740	6.080	+ 340

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août 1917	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 % (3 août)
23 juin....	2.457	59	531	8.220	5.148	9.586	9	5
30 — ...	2.457	64	450	8.639	5.693	10.963	9	»
7 juillet.	2.458	70	444	8.717	5.337	10.497	10	»
14 — ...	2.458	77	445	8.641	5.335	10.443	9	»
23 — ...	2.402	74	507	8.630	5.483	10.590	9	»
31 — ...	2.402	76	525	8.853	5.848	11.128	10	»
7 août....	2.403	80	546	8.906	5.740	11.032	10	»
15 — ...	2.403	87	547	8.934	6.080	11.369	14	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

L'impôt allemand sur les houilles. — Le 9 mars nous parlions de la création de nouvelles taxes pour couvrir les 18 milliards de nouveaux crédits votés le 23 février par le Reichstag. Parmi ces taxes la plus élevée était celle frappant le charbon d'un impôt de 20 % *ad valorem*.

Cet impôt, qui vise les charbons allemands et étrangers et dont le Trésor impérial doit recueillir environ 500 millions de marks, soit approximativement 625 millions de francs, est appliqué depuis le 1^{er} août 1917. Fait pour trois ans seulement, il doit expirer fin juillet 1920.

Propriétaire et gros exploitant de houillères, le fisc prussien est un des plus gros contribuables; en outre, environ 500 autres propriétaires parmi les 850 exploitations de charbon de terre et les 165 entreprises de lignite que possède l'Allemagne seront également imposés.

Dès à présent, la municipalité de Francfort a relevé les tarifs de tramways et les prix courants afin d'assurer le paiement d'une taxe évaluée à plus de 1.250.000 marks.

Quant au statut de houilles exportées, il sera déterminé après la guerre.

L'invasion de la Bavière par les Prussiens. — Les plaintes des Bavaïrois contre les Allemands du Nord villégiaturant dans le Sud ont pris une telle importance que le roi de Bavière lui-même a dû intervenir. Il a reçu en audience les membres du Conseil supérieur de l'alimentation, avec lesquels il s'est entretenu très longuement. Le roi a fait observer qu'il ne suffisait pas d'assurer au peuple des quantités suffisantes de vivres pour l'année qui commence, mais qu'il faut encore lutter contre la hausse effroyable des prix, qui rend les vivres inaccessibles à certaines classes de la population. Le roi a ajouté que la crise du charbon n'était pas moins importante que celle des vivres, et qu'en prévision de difficultés très graves pour l'hiver prochain, il avait personnellement demandé au général Gröner et au chancelier de prendre des mesures urgentes pour ravitailler la Bavière en charbon.

On sait qu'en Bavière le gouvernement et les autorités municipales de certains centres de villégiature prennent des mesures contre les incursions de nombreux touristes, venant surtout de l'Allemagne du Nord, qui font à n'importe quel prix des rafles parmi les réserves alimentaires des populations bavaïroises.

Dans le Nord de l'empire, on prend des mesures analogues pour protéger les campagnes contre les tentatives des accapareurs des villes.

Le commandant militaire supérieur des Marches, par arrêté entré en vigueur le 4 août, a renforcé les mesures pour empêcher les gens de la ville d'aller acheter dans les campagnes, sans autorisation, des aliments soumis à la réglementation, notamment des céréales, de la farine, du pain, des graux, des légumineuses, des pommes de terre, de la viande (y compris jambon et charcuterie), du lard, du lait, du beurre et des œufs.

Enfin, dans les grandes villes même, à Berlin par exemple, l'office contre les accapareurs (*Kriegswucheramt*) a fait fermer toute une série de restaurants élégants et de pâtisseries à la mode, où les ordonnances sur l'alimentation n'étaient pas respectées, ainsi que des cabarets qui se transformaient en véritables Bourses de commerce pour la contrebande; on y vendait sans autorisation de la viande et des œufs; on avait organisé un service de guet pour mettre à l'abri de la police les pourvoyeurs qui débarquaient à la gare.

Les difficultés économiques. — De toute l'Allemagne s'élèvent des plaintes contre la mauvaise situation alimentaire. La *Voix du Peuple de Mannheim* fulmine contre la fabrication d'une nouvelle

farine faite avec des navets séchés qui vient de faire son apparition parmi les aliments mis à la disposition de la population.

Le *Berliner Tageblatt* écrit :

« La nouvelle, démentie pour Berlin de l'introduction de deux semaines sans viande en Allemagne, est certainement vraie au moins pour la Saxe, où il y aura en septembre et en octobre deux semaines sans viande; les autorités saxonnes espèrent économiser ainsi 8.000 bœufs. »

On mande de Munich que le gouvernement bavarois a l'intention d'émettre un emprunt dont le produit serait consacré à améliorer les conditions économiques du pays, à relever le salaire des fonctionnaires et à payer des allocations supplémentaires pour la cherté de vie.

Les restrictions dans le trafic des chemins de fer en Bavière. — L'établissement de l'horaire d'été 1917 pour les trains de voyageurs a donné au conseiller ministériel Ruckdeschel, rapporteur à ce sujet, l'occasion de faire au Comité consultatif des chemins de fer de Bavière certaines remarques intéressantes :

« Les réductions apportées successivement dans le service des trains de voyageurs, a dit le rapporteur, ont atteint par rapport à 1914, 40 % au cours de l'été 1916 et 39,3 % pour l'hiver 1916-1917. Si l'on considère les difficultés actuelles, on peut dire que le trafic a été desservi d'une façon satisfaisante. L'horaire a été maintenu stable pour chaque période indiquée, sans avoir eu à subir de troubles ou de modifications essentielles.

« Par suite des forts transports de militaires et de permissionnaires, la situation devint parfois difficile, surtout pour la circulation en trains express, dont l'administration n'avait conservé en ces derniers temps que 27 %, de même que pour les voyages du dimanche et des jours de fêtes. Depuis le 1^{er} février dernier surtout, les exigences des transports militaires, les froids longs et rigoureux, le manque de charbon, de personnel d'exploitation et spécialement d'ateliers, amenèrent la plupart des administrations allemandes de chemins de fer à apporter de fortes restrictions dans le service des trains, enlevant toute stabilité aux horaires. Depuis le mois de février 1917, les parcours des trains sur les lignes principales de Bavière ont été réduits graduellement à 46,4 %.

« Cependant, malgré cette forte réduction, le trafic a été assuré d'une façon relativement satisfaisante, et les recettes-voyageurs ont même accusé une augmentation de 14 % comparativement à celles du premier trimestre de 1916.

« L'administration des chemins de fer de l'Etat s'est efforcée de remédier à la situation embarrassée de l'exploitation et du trafic et de mettre un terme aux restrictions dans le trafic-voyageurs, mais sur ce dernier point elle ne fut pas prête à agir pour le mois de mai. D'accord avec les autres administrations allemandes, on résolut d'introduire au 1^{er} juin les améliorations envisagées pour l'horaire d'été 1917. Pour la Bavière, ce nouvel horaire comporte, par rapport à celui de l'hiver 1916-1917, une augmentation de trains de 6,7 %, ou 3.210 trains-kilomètres par jour.

« Dans l'établissement de cet horaire, l'administration a agi avec la plus grande prudence, prévoyant les exigences du trafic civil et militaire, afin de pouvoir conserver à cet horaire au moins pendant quatre mois la plus grande stabilité possible. La marche des trains, après trois ans de guerre, n'est plus une question de dépense (à part peut-être ce qui concerne le charbon), mais une question de matériel d'exploitation et de personnel; elle dépend avant tout de l'effectif des locomotives et de l'utilisation du matériel pour les besoins militaires. »

AUTRICHE-HONGRIE

Les difficultés alimentaires. — On a aujourd'hui une nouvelle et singulière preuve de difficultés alimentaires dans lesquelles se débat l'Autriche-Hongrie : le gouvernement ne parvient pas à nourrir les détenus. Le ministre de la Justice a, en Hongrie, adressé une circulaire à tous les offices de procureur d'Etat pour que, même dans le cas où il existe des motifs juridiques pour le faire, on ne procède pas à des arrestations que s'il est absolument inadmissible de laisser les prévenus en liberté. La prescription est également valable pour les individus arrêtés préventivement et pour ceux qui purgent des condamnations. Par exemple, l'accomplissement des peines inférieures à deux ans de prison doit être différé, tandis que la condamnation d'individus qui, bien que n'ayant pas commis de délits, sont considérés comme dangereux pour la communauté, ne peut être prononcée qu'avec l'approbation spéciale du ministre. On doit faire sortir de prison les détenus qui s'en montrent dignes. Il est à remarquer que le nombre des délinquants a augmenté depuis la guerre. (*Corriere della Sera.*)

Une autre répercussion curieuse de la difficulté que l'on éprouve dans la double monarchie pour les vivres, est le fait que le Tyrol est envahi par de soi-disant touristes qui viennent en réalité accaparer des vivres pour l'hiver.

La lieutenance se fait l'écho des plaintes générales en invitant les étrangers à la contrée à s'abstenir de tous ce qui pourrait irriter la population.

Le gouvernement menace ces accapareurs de promulguer une ordonnance interdisant la vente directe de vivres aux étrangers, ou même chassant du pays les accapareurs.

A Vienne, le lait se raréfie d'une façon sensible. Les 900.000 litres quotidiens que recevait la capitale avant la guerre sont descendus dans les dernières semaines à 250.000 dont 50.000 sont à jeter parce qu'ils sont devenus aigres.

L'*Arbeiter Zeitung* dit que cette énorme disette de lait constitue un des plus graves périls qui menacent la santé publique.

On annonce qu'à Vienne, à partir du 16 août, les ouvriers qui seront employés à des travaux pénibles recevront 300 grammes de farine par jour ; les paysans 300 grammes de céréales ; quant au reste de la population, il lui sera attribué 200 grammes de farine par jour et par tête.

Le rationnement en Autriche. — L'office d'alimentation populaire de Vienne publie un arrêté sur la réduction des rations de grains et de farine ordonnée en mai. A partir du 16 août, les ouvriers occupés à des travaux pénibles recevront 300 grammes de farine, les paysans s'approvisionnant eux-mêmes recevront 300 grammes de céréales par jour et par tête, tandis que le reste de la population aura 200 grammes de farine. L'arrêté prévoit des suppléments hebdomadaires de semoule, de riz, d'avoine, d'orge roulé et de farineux pour une quantité maximum d'une livre.

D'autre part l'office d'alimentation de Budapest a porté la ration de farine de 1400 à 1680 grammes par tête et par semaine, à savoir 630 grammes de farine blanche et 1050 grammes de farine employée pour la fabrication du pain.

Les chemins de fer du sud de l'Autriche. — L'administration des chemins de fer du sud de l'Autriche (Lombards), vient de faire savoir qu'elle s'est adressée au gouvernement pour l'ouverture de négociations, afin d'assurer un meilleur équilibre entre les recettes et les dépenses. Vers la fin du mois d'août courant, des conférences doivent avoir lieu entre les représentants de l'Etat et ceux de l'entreprise afin d'examiner la façon dont on pourrait assurer un relèvement des recettes.

Nous avons déjà dit, en effet, que le premier trimestre de 1917 accuse un déficit de 8 millions de couronnes et que pour le second trimestre les pertes sont encore plus élevées.

ESPAGNE

La situation en Espagne. — L'ordre paraît rétabli dans la péninsule ibérique. Les troupes sont, tant à Madrid qu'en province, maîtresses de la situation et le travail reprend dans presque toutes les branches de l'industrie.

Suivant une note officielle dès le 19 août, la grève générale était terminée et la tranquillité régnait dans toute l'Espagne. Cependant malgré tous les symptômes favorables au rétablissement de l'ordre, l'agitation persistait encore quelque peu sur plusieurs points en province.

Enfin lundi dernier, le président du conseil, M. Dato, a déclaré que le travail reprenait dans les régions minières et industrielles à tel point que l'on pouvait présumer que l'ordre normal ne tarderait pas à être définitivement rétabli.

M. Sanchez Guerra, ministre de l'intérieur, confirme d'ailleurs que le calme renaît dans la région minière du Rio-Tinto.

A Bilbao, les autorités s'attendaient à ce que, le 21 au matin, à l'ouverture des usines, la moitié au moins des ouvriers métallurgistes reprennent le travail. A Castellon, province de Valence, les ouvriers ont aussi décidé de reprendre leur occupation.

On continue à insinuer de source germanophile que la responsabilité des troubles doit être imputée aux puissances de l'Entente. La *Correspondencia de Espana* réfute cette absurdité. Elle remarque qu'au contraire les empires centraux n'ont rien à perdre et tout à gagner aux grèves et aux désordres qui éclatent en Espagne. Donc, si ces grèves, comme on le dit, ont leur origine dans des manœuvres ténébreuses, il faut en chercher les auteurs parmi ceux qui en profitent.

Au dernier moment, selon l'*Imparcial* de Madrid, M. Dato proposerait à la signature du roi la dissolution des Cortès.

SUISSE

Les négociations germano-suisse. — Les négociations entamées entre la Suisse et l'Allemagne sont terminées. La nouvelle convention économique entre les deux Etats a été signée le lundi 20 août à Berne.

Les conditions principales en sont déjà connues. La convention expirera le 30 avril. Elle fixe la quantité de houille livrée mensuellement à 200.000 tonnes, mais le prix est porté de 60 à 90 francs la tonne ; la quantité de fer et d'acier reste la même, mais le prix est augmenté d'en moyenne 200 francs la tonne.

L'Allemagne reçoit des avances d'un maximum de 20 millions de francs par mois. Ces avances commencent dès que l'Allemagne envoie plus de 74.000 tonnes, considérées comme compensation pour l'énergie électrique que la Suisse exporte en Allemagne. Il existe en outre une clause qui établit en faveur de l'Allemagne la parité de traitement pour ce qui concerne le contrôle des importations et des exportations.

Ajoutons qu'à côté de la combinaison officielle et publique par laquelle l'Allemagne s'approprie à faire payer son charbon par un emprunt, les financiers allemands cherchent par d'autres moyens à provoquer un exode des capitaux suisses. D'après la *Feuille centrale du commerce suisse*, une maison de bourse de Zurich a répandu la circulaire suivante :

« Nous avons l'honneur de vous soumettre l'intéressante combinaison que voici : Dans le cas où vous posséderiez de solides obligations suisses, emprunts fédéraux, cantonaux ou communaux, nous

pouvons vous procurer l'occasion de les prêter à une grande capitale et résidence allemande. Outre la sécurité de premier ordre fournie par l'emprunteur, nous vous ferions encore garantir vos titres par la Reichsbank (400 millions de marks de capital et de réserves). Les titres resteraient en Suisse ainsi que leur contre-valeur. En revanche, outre le rapport ordinaire des coupons attachés aux titres, vous recevriez une bonification extraordinaire annuelle de 3 3/4 % en argent suisse pour les dépôts d'un demi-million et plus, et de 3 1/2 % pour les engagements de 50.000 francs et au-dessus, de sorte que vous pourriez compter sur un revenu total de 6 1/2 à 8 %. Les titres seraient déposés par notre entremise dans une grande banque suisse.

« Dans l'espérance que vous ferez largement usage de notre proposition, nous vous présentons nos respectueuses salutations. »

La rédaction des *Basler Nachrichten*, après avoir rappelé que de telles propositions sont en opposition directe avec les vues du Conseil fédéral comme avec la convention de l'Union des banques suisses, estime que cette dernière Société devrait stigmatiser publiquement les maisons coupables et communiquer leurs noms à la presse.

Le rachat du Gothard. — Le Conseil fédéral, sous l'impulsion de l'opinion publique, songerait à effectuer le rachat de la ligne du Gothard, qui fut construite en partie avec des fonds suisses, en partie avec une subvention de 90 millions fournie par l'Italie et l'Allemagne.

Le rachat du Gothard, s'il se réalisait, serait fort bien accueilli en Suisse, car en l'état actuel des choses, cette ligne se trouve virtuellement sous la dépendance presque absolue de l'Allemagne.

La contrebande sur le Rhin. — Une récente affaire de contrebande vient d'émouvoir le peuple suisse ; voici un extrait du *Journal de Genève* du 22 août qui montre la gravité des faits :

Deuis longtemps nous savions qu'une active contrebande se faisait à la frontière allemande. Dans le public il circulait à ce sujet les bruits les plus alarmants. Mais il était difficile d'arriver à établir d'une manière incontestable des faits précis. Le procès de Benken vient de jeter toute la lumière voulue sur cette question vitale pour le peuple suisse. Et la réalité dépasse tout ce que l'on pouvait imaginer.

Qu'on en juge d'après les chiffres donnés par M. Frey, secrétaire des douanes. Dans toute la Suisse il y a eu, durant l'année 1914, 227 contraventions pour faits de contrebande, en 1915, 3868 et en 1916, 13.454.

En ne tenant compte que de la région de Schaffhouse, la statistique est encore plus instructive : 42 contraventions en 1914, 977 en 1915, 4509 en 1916, et 8049 dans le premier semestre de 1917 !

Le nombre même de ces contraventions indique que les douanes suisses ont fait leur devoir. Mais elles n'étaient pas organisées pour surveiller et réprimer une contrebande de cette envergure. C'est pour cela qu'elles furent obligées de demander le concours de l'armée, qui leur fut accordé en janvier de la présente année.

Il faut distinguer, au dire de M. Frey, entre la petite contrebande courante, ne portant que sur des quantités de marchandises restreintes, et la grande contrebande dont le centre est dans les villes importantes et spécialement à Zurich. Cette dernière a, comme l'ont dit divers témoins, le caractère « d'un véritable complot ». Son organisation est savante. Elle utilise tous les concours possibles, même ceux des enfants des écoles ! Le chef du poste frontière Kælin a dit que les contrebandiers sont beaucoup plus nombreux que ceux qui sont chargés de les surveiller.

Les marchandises arrivent à la frontière en autos. On les cache dans des granges ou dans les forêts, jusqu'au moment où on peut leur faire passer le Rhin. La contrée, très boisée, de Dachsen, se prête particulièrement bien à ces opérations-là. Mais la contrebande se fait sur toute la frontière allemande.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que tout ce trafic se fait avec la connivence et l'aide efficace des militaires allemands. Le lieutenant de police Kormann, de Schaffhouse, commandant de la police d'armée, l'a déclaré sans ambages...

Revue Commerciale

La situation agricole. — Le *Journal officiel* du 19 août 1917 a publié les résultats comparatifs des enquêtes du ministère de l'Agriculture sur la situation des cultures au 1^{er} août des années 1916 et 1917. En voici les données générales. Rappelons qu'en ce qui concerne les moyennes, 100 signifie très bon, 80 bon, 60 assez bon, 50 passable, 30 médiocre :

	1916	1917
Blé d'hiver.....	64	56
Blé de printemps.....	62	64
Méteil.....	67	61
Seigle.....	68	62
Mais.....	68	69
Orge d'hiver.....	70	61
Orge de printemps.....	73	69
Avoine d'hiver.....	73	57
Avoine de printemps.....	74	69
Pommes de terre.....	64	73
Topinambours.....	73	75
Betteraves à sucre.....	69	71
Betteraves de distillerie.....	68	71
Betteraves fourragères.....	68	69
Prairies artificielles.....	72	68
Prairies temporaires.....	70	68
Fourrages verts.....	71	69
Prés naturels.....	70	66
Vignes.....	62	57
Pommes et poires à cidre.....	38	73
Lin.....	64	70
Chanvre.....	66	68
Houblon.....	87	87
Osier.....	87	87
Tabac.....	87	87

Les emblavures, fort belles naguère, ont particulièrement souffert, presque en toutes régions, de la persistance du mauvais temps en juillet. La maturité s'est par trop prolongée et çà et là, pour les blés de printemps, la floraison s'est montrée irrégulière, principalement sur ceux provenant des semences de Manitoba, distribuées par les ministères de l'Agriculture et de la Guerre, sans avoir été soumises aux épurations.

L'atmosphère est maintenant plus claire et plus chaude et l'on peut encore espérer qu'une légère amélioration se produira sur un plus ou moins grand nombre de parcelles où la végétation a été tardive. Mais la plupart des moissons sont tombées ou tombent en ce moment même sous la faux.

Il est intéressant de noter le bel aspect des pommes de terre dans la plupart des régions et la vigueur avec laquelle poussent tous les genres de betteraves.

Les fruits à cidre, dont la récolte a été si mauvaise l'an dernier, se présentent sous un aspect des plus satisfaisants, particulièrement en Normandie.

Ajoutons que le ministre de l'Agriculture argentin vient d'établir les premières prévisions pour les prochaines récoltes qui s'annoncent très bonnes. Il évalue la production du blé à 6.475.000 tonnes, celle du lin à 1.059.000 et celle de l'avoine à

1.467.000. En y comprenant le maïs, on évalue à 1.850 millions de piastres la valeur de la future récolte.

Les prix du chocolat et du cacao. — Par un décret publié au *Journal officiel* du 20 août 1917, le ministre du Ravitaillement, d'accord avec son collègue du Commerce et de l'Industrie, vient de déterminer de façon précise le prix des chocolats, pour arrêter les spéculations qui se manifestent sur cette denrée, sous prétexte de la hausse du prix du cacao et du sucre.

Deux qualités de chocolats seront envisagées : l'une, comprenant 64 % de sucre et 36 % de cacao de bonne qualité, qui ne pourra pas être vendue aux consommateurs plus de 1 fr. 25 la tablette de 250 grammes et de 0 fr. 65 la tablette de 125 grammes ; l'autre, d'une teneur en cacao inférieure à 36 %, qui ne pourra pas être vendue aux consommateurs plus de 1 fr. 15 la tablette de 250 grammes et de 0 fr. 60 la tablette de 125 grammes.

Tous les prix devront être indiqués de façon très apparente au moyen d'une étiquette apposée à l'extérieur de la tablette.

En dehors de ces qualités, il est prévu une qualité extra devant contenir au moins 45 % de cacao qui ne pourra être vendue que par paquets de 500 grammes.

La chambre syndicale des chocolats a demandé au ministre du Ravitaillement jusqu'au 5 septembre pour pouvoir faire fabriquer les nouvelles étiquettes ; ce n'est donc qu'à partir de cette date que la nouvelle réglementation entrera en vigueur.

Vins. — Le *Journal officiel* du 19 août dernier a publié les résultats comparatifs des enquêtes du ministère de l'Agriculture sur la situation vinicole en France aux 1^{er} août 1916 et 1917.

Voici quels sont ces résultats pour les dix départements gros producteurs. Rappelons que 100 signifie très bon, 80 bon, 60 assez bon, 50 passable, 30 médiocre :

Départements	1916	1917
Hérault.....	70	50
Aude.....	65	»
Gironde.....	70	60
Gard.....	65	35
Pyrénées-Orientales.....	75	60
Charente-Inférieure.....	65	65
Var.....	80	50
Indre-et-Loire.....	60	80
Loir-et-Cher.....	70	70
Bouches-du-Rhône.....	65	50
Autres départements.....	65	55
	62	57

Dans la grande région productrice du Midi, la vigne a beaucoup souffert ces derniers temps de l'humidité, et les maladies cryptogamiques n'ont pu être enrayées malgré les efforts de nos vignerons. On espère cependant, si le beau temps de ces derniers jours persiste, que les vendanges seront plutôt précoces. Mais généralement, dans les quatre grands départements producteurs du Midi, la récolte sera bien inférieure à celle de l'an dernier.

Les prévisions du Bordelais ne sont pas meilleures. Les maladies ont progressé et la pluie a retardé considérablement la véraison. Actuellement on ne compte guère sur plus d'une moyenne en ce qui concerne la quantité. La vigne a également beaucoup souffert de l'humidité en Bourgogne, et les raisins, dont la maturation n'avance pas vite, semblent se fondre et diminuer. Dans les parties les plus favorisées on ne se base plus que sur une demi-récolte.

Ce n'est seulement que dans la région du Centre, et principalement en Touraine, que la récolte pa-

raît bonne, et le temps actuel est favorable aux vignobles.

Les affaires sont assez calmes à Bercy et les arrivages deviennent légèrement plus restreints. Les prix toutefois sont bien tenus et l'on paye de 94 à 96 francs pour les vins rouges ordinaires du Midi et de 96 à 98 francs pour les bons vins. Les vins d'Algérie et d'Italie manquent presque totalement.

D'après les nouvelles d'Italie, on estime que la récolte dépassera 47 millions d'hectolitres, contre 39 millions l'an dernier et seulement 20 millions d'hectolitres en 1915.

PETITES NOUVELLES

◆ On avise de Petrograd que le gouvernement provisoire russe a autorisé le ministre des finances à procéder, par ses propres moyens, au paiement des intérêts, amortissements, impositions, etc., résultant des emprunts contractés à l'étranger par des *Compagnies de chemins de fer russes*, sans attendre que celles-ci aient versé au ministère les fonds nécessaires à des paiements. Les Sociétés retardataires auront à payer au ministère des intérêts de 12 % annuels pour les sommes ainsi déboursées par lui pour leur compte.

◆ L'action du *Crédit Foncier* a clôturé en excellente tendance à 635. Elle reste demandée.

Les obligations foncières et communales sont particulièrement actives. Les communales 1906 et 1912 participeront au tirage du 22 août qui comporte 224 lots, dont 1 de 200.000 francs et 1 de 100.000 francs, pour un total de 537.000 francs.

◆ Les recettes brutes de la *Compagnie Française des Chemins de fer de la Province de Santu-Fé*, pendant le mois de juillet 1917, du réseau exploité par la Compagnie, ont été de 3.036.000 francs (ou \$ ^m/_m 1.380.000), contre 2.344.368 francs (ou \$ ^m/_m 1.065.622) en juillet 1916.

Marché Financier

Paris, le 23 août 1917.

La fermeté et l'activité ont prévalu au début de la semaine sur la plupart des groupes. Cependant, en clôture, on constate une légère irrégularité. Sans doute, nos rentes raffermissent leurs positions ; mais on enregistre sur les valeurs industrielles russes quelques réalisations, et la tenue des cuprifères est plus hésitante.

Parmi les derniers cours cotés, nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 62,30 ; 5 %, 87,80 ; Banque de France, 5.250 ; Banque de Paris, 1.020 ; Crédit Foncier, 635 ; Crédit Lyonnais, 1.150 ; Actions Est, 795 ; P.-L.-M., 990 ; Nord, 1.310 ; Midi, 935 ; Orléans, 1.130 ; Ouest, 715 ; Transatlantique, 350 ; Boléo, 960 ; Penarroya, 2.539 ; Suez, 4.660 ; Extérieure, 106,10 ; Russe 5 % 1906, 75 ; Briansk, 332 ; Rio Tinto, 1.775 ; Prowodnik, 315 ; Tréfileries du Havre, 259,50 ; Montbard-Aulnoye, 465 ; Etablissements Bergougnan, 1.335.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 950 ; Maltzof, 455 ; Cape Copper, 126 ; Mount Elliott, 143,50 ; Spassky, 45,50 ; De Beers, 372 ; Modderfontein B, 212,50 ; Rand Mines, 90 ; Bakou, 1.455 ; Malacca ordinaire, 143 ; Financières des Caoutchoucs, 224 francs.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris.— Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.